

# la Semaine

de l'émigration

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE



**Des droits nouveaux  
pour les  
travailleurs immigrés**

HISTOIRE

**Le 8 mai 1945**

(Bonnes feuilles).

1<sup>er</sup> MAI 1984

**Fête  
du  
travail  
sur  
fond  
de  
crise**



Tribune

**L'Islam,  
religion  
de  
justice**

# la Semaine

de l'émigration

• Commission  
paritaire n° 64700

■ **Organe de l'Amicale  
des Algériens en Europe**  
Hebdomadaire

■ **Directeur de la  
publication**  
Abdelkrim SOUICI

■ **Rédaction - Administra-  
tion**  
3, rue Joseph-Sansbœuf  
75008 Paris  
Tél. : 387.35.09  
Compte banque U.M.B. Paris  
n° 0066 401 4007

■ **Bureau d'Alger**  
Centre d'information  
de l'émigration  
36, rue Asselah Hocine  
Alger  
CCP : 30 20 Alger

■ Nos abonnements sont  
payables à la commande  
sur la base des tarifs  
indiqués ci-dessous,  
et libellés exclusivement  
en Dinars algériens,  
ou Francs français,

■ **Algérie :**  
Un an : 115 DA  
Six mois : 60 DA

■ **France et autres pays :**  
Un an : 190 FF  
Six mois : 100 FF

Une réduction de 50 % est  
consentie, sur les abon-  
nements, aux jeunes de moins de  
25 ans et aux étudiants.

■ Pour tout changement  
d'adresse, nous prions  
nos abonnés de nous  
informer une semaine  
à l'avance, en nous joignant  
la dernière bande d'envoi.

■ Les documents reçus à  
notre rédaction, ne peuvent  
être réclamés par leur  
expéditeur. Leur envoi  
implique l'accord de  
l'auteur pour leur  
libre publication.

Agence (textes, photos) : APS

■ **Cadet Photocomposition**  
9, rue Cadet - 75009 Paris  
Imprimerie d'ETC  
76190 - Yvetot

2

## SOMMAIRE

Du n° 84 du mercredi 2 mai 1984

### ■ TRAVAILLEURS IMMIGRES des droits nouveaux (P. 4)

#### EDITORIAL

- Valeurs ..... 3

#### EMIGRATION

- Suppressions d'emplois : l'heure de vérité ..... 5
- Grève au chantier de l'Ourcq : que veut l'USP ? ..... 5
- La vie des régions ..... 6

#### HISTOIRE

- Bonnes feuilles : « le 8 mai 1945 » (contribution à l'écriture de l'histoire) ... 7-8

#### ACTUALITE

- L'actualité de La Semaine ..... 9-11
- 1<sup>er</sup> mai : les acquis des travailleurs ..... 10
- Message de M. Krasucki aux travailleurs immigrés ..... 10

#### SPORTS

- L'actualité sportive ..... 11

#### MAGAZINE

- Poésie : le poète est une vigie, entretien avec Nouredine Aba ..... 12
- Cheikh Imam, Fouad Nejm et Mohamed Ali à Paris ..... 13
- Droit de riposte ..... 14
- Tribune : Islam, religion de justice ..... 15
- Livres : « la chrétienté à l'heure de Mahomet » de Michel Clévenot ..... 16

### 1er MAI

#### APPEL DE L'AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE

Algériennes, Algériens!

La fête du 1er Mai se déroule, cette année encore, sur un fond de crise dont les travailleurs immigrés, c'est connu, ressentent les plus durs effets. Et il ne s'agit pas seulement du chômage même si ce sont les immigrés, et parmi eux, les Algériens, qui fournissent les plus gros contingents de chômeurs.

A l'usine ou au chantier, les patrons, complaisamment relayés par les médias, n'hésitent pas à dire qu'un retour au pays est un licenciement de moins (?) cherchant ainsi à tromper l'opinion publique sensibilisée par les problèmes de l'emploi.

On se demande également en vertu de quelle logique, on invoque l'insécurité et la délinquance dès lors que le sujet touche à l'immigration sinon celle qui consiste, en faisant peur aux gens, à désigner des boucs émissaires d'une propagande qui ne laisse pas d'inquiéter du fait même de sa virulence et de son caractère permanent.

Cette situation ne peut s'améliorer que si les principes de solidarité entre tous les travailleurs, Français et immigrés, se traduisent par des actions concrètes destinées à rétablir toutes les vérités.

Le 1er Mai est l'occasion, habituellement, de manifestations de joie et de fraternité. Il constitue aussi le symbole d'une solidarité puissante entre tous les travailleurs. Face aux ennemis de cette solidarité, face aux ennemis des travailleurs immigrés, l'Amicale des Algériens en Europe appelle tous les travailleurs à resserrer leurs rangs et à défendre, aux côtés des travailleurs français, leurs droits et leur aspiration à la dignité et à la justice.

Algériennes, Algériens!

Pour mieux défendre les intérêts matériels et moraux de notre communauté, unissez vous! organisez vous! et adhérez en masse à l'Amicale des Algériens en Europe!

### غرة ماي

#### نداء ودادية الجزائريين باوروبا

الجزائريات ، ايها الجزائريون !  
ي عيد الشغل ( غرة ماي ) في هذه السنة ايضا في جو  
ة التي لا زال العمال المهاجرون يتحملون عواقبها الشاقة .  
لق بالبطالة المتزايدة في صفوف العمال الجزائريين بصفة  
ب بل هناك مشاكل اجتماعية اخرى لا تقل خطورة عن التي  
لات العنصرية المتواصلة ضد العمال الاجانب .

المصانع والورشات مثلا أصبح ارباب العمل يجرون ،  
ع القنوات الاعلامية . على القول بان عودة كل اجنبي الى  
ج لعامل آخر مهدد بالطرده ، بالحفاظ على عمله . والمقصود  
ناولة طبعا هو ايها الرأي العام بصحة هذا القول مع أن هذا  
يقة .

نتساءل : لماذا لا يكثر الحديث عن عدم الامن والجنوح الا  
الامر بالهجرة . وفي هذا طبعا دعاية واضحة لبث الرعب في  
طنين الفرنسيين .

لا يمكن القضاء على هذا الوضع إلا عن طريق العمل  
ن العمال الفرنسيين والمهاجرين بواسطة نشاطاتهم الجديدة  
ف عن الحقائق .

رة ماي هي ، عادة ، مناسبة للقيام بتظاهرات الفرحة  
ي تمثل كذلك رمز التضامن القوي بين كل العمال لمجابهة  
تضامن وأعداء العمال المهاجرين بصفة عامة .

ودادية الجزائريين باوروبا تدعو كل العمال الى توحيد  
ناع عن مطامحهم وحقوقهم والكرامة والعدالة ، حتى يعيشوا  
ة وفي جو تسوده العدالة .

ايها الجزائريون ، ايها الجزائريون  
! ونظموا أنفسكم وانخرطوا جماعيا في ودادية الجزائريين  
أجل أحسن دفاع عن المصالح المادية والمعنوية لجاليتنا .

## Valeurs

**O**N ne peut choisir moment aussi privilégié que celui de la journée du 1<sup>er</sup> mai pour exalter la solidarité des travailleurs et glorifier le travail. En ces temps de crise, plus encore qu'en toute autre période, il est impératif de garder à l'esprit ces valeurs que les effets pervers de la vie moderne menacent continuellement d'occulter.

Est-il besoin de rappeler que c'est grâce à la force de travail — qu'elle soit manuelle ou intellectuelle — que sont créés les productions, les richesses et le progrès. Sans les travailleurs aucun capital, aussi puissant soit-il, ne trouvera à s'employer et, par conséquent, à être productif. Seuls les travailleurs peuvent en favoriser la valorisation et permettre étant, à la fois, producteurs et consommateurs, la constitution de cette plus-value sans laquelle il n'y a point de progrès économique et social.

**C**E sont là quelques vérités élémentaires, trop souvent oubliées, qui confèrent au travail toute sa noblesse et donnent au travailleur une place privilégiée dans la société humaine.

On comprend dès lors le devoir de respect que l'on doit nourrir à l'endroit des forces laborieuses. On comprend tout autant l'esprit de solidarité naturelle qui doit animer ces mêmes forces, et s'imposer à notre société pour son propre salut.

Essayons d'imaginer une société sans travailleurs, c'est-à-dire sans ouvriers, ni employés, ni instituteurs ; ce serait assurément une société suicidaire, vouée à l'autodestruction...

**C'**EST pourquoi le devoir de toute société est de protéger l'emploi, d'assurer la promotion du travailleur, de défendre et sauvegarder les droits acquis par celui-ci afin de lui

garantir, ainsi qu'à sa famille, une sécurité de l'avenir légitimement acquise. La protection du travailleur ne peut être un vain mot, car alors, ce serait renier la sueur, le sang, les sacrifices consentis par lui pour assurer l'essor d'une société qui, en guise de salaire, le payerait d'ingratitude.

La solidarité que nous devons aux travailleurs ne peut évidemment que renforcer la leur propre, celle qu'ils forgent chaque jour côte-à-côte, sur les chantiers glacés, dans la fournaise des usines, ou le fracas assourdissant des ateliers. Cette solidarité là, forgée à la dure école des labeurs astreignants, résistera-t-elle aux manœuvres de division qui visent à séparer, en France, les travailleurs immigrés des autres travailleurs, pour mieux assujettir les uns et les autres.

**A**SSUREMENT il faudra lutter encore — et toujours — pour sauvegarder droits et acquis.

A ce propos, l'Amicale a lancé aux travailleurs algériens un appel à l'unité et à la vigilance. L'unité est plus que jamais requise pour faire front ensemble contre les tentatives malveillantes et de dépossession de droits. La vigilance doit être de tous les instants pour débusquer manipulateurs et récupérateurs en tous genres. Ceux-ci, profitant d'une conjoncture de crise, tentent de se faire une clientèle en brandissant leurs slogans démagogiques et en jouant aux « consolateurs ».

**E**N tout cas les travailleurs algériens ne se laisseront pas duper. Dignes héritiers de leurs aînés pour qui le 1<sup>er</sup> mai signifie liberté indépendance et progrès, ils demeurent plus que jamais attachés à ces valeurs qui font partie de leur personnalité.

# Des droits nouveaux pour les travailleurs étrangers en France

**Pour lutter, en cette période de « crise », contre les réflexes racistes et xénophobes s'exerçant contre les travailleurs étrangers et leur famille en France, la connaissance des problèmes et leur explication demeurent essentielles, pour une application effective de leurs « droits nouveaux ».**

Si la nouvelle réglementation de l'immigration, mise en place par le gouvernement de gauche, peut être sévère contre les situations irrégulières, il est certain qu'elle tourne le dos, pour la grande majorité des travailleurs étrangers en règle, et c'est le cas de la communauté algérienne dans son immense partie, aux vieilles recettes des décisions prises d'une façon discrétionnaire, du temps des lois « Bonnet » ou « Stoléru ».

Toutefois, pour les rendre effectifs, il convient de mettre en valeur les « droits nouveaux » de ces travailleurs étrangers ; c'est là un volet important que les autorités du pays d'accueil se doivent de mettre en place : celui de l'insertion sociale et de l'égalité.

Les données du problème sont connues et les discussions actuelles sont souvent, malheureusement, la répétition d'anciens débats. Il est temps que l'égalité devant la loi, pour ces étrangers, devienne une réalité. Elle serait un vain mot sans mesures adaptées aux inégalités et aux retards de fait pris, par exemple, en matière de logement familial, de scolarité, de formation professionnelle.

Mais l'une des données au moins a changé et demande à ce que la réflexion que l'on y apporte soit renouvelée. L'immigration du travail est durable. De plus les enfants de ces travailleurs étrangers, la « deuxième génération », tout en étant partie intégrante du pays d'accueil, ne craignent pas d'affirmer, de revendiquer hautement leur différence, « leur double identité culturelle ».

Cette « double identité culturelle » passe par l'enseignement de la langue maternelle, l'arabe pour nous Algériens, des travailleurs migrants et des membres de leur famille. Elle est rattachée, il faut le rappeler, par la convention européenne sur le statut juridique du travailleur migrant à l'éventuel retour au pays d'origine.

Cependant, on s'accorde aujourd'hui pour considérer qu'à côté des mesures favorisant « l'intégration linguistique », c'est-à-dire soutenant l'insertion sociale, doit exister une « action parallèle de soutien de l'identité ethnique et culturelle », sans que ceci soit lié à

la question du retour, qui ne peut être que volontaire.

Un expert du conseil de l'Europe, M. Thomas Hammar, écrivait l'an dernier, qu'« il y a chez les immigrés un puissant sentiment d'appartenance à leur nationalité d'origine, et le désir de ne pas rompre avec une part importante de leur identité ».

### EGALITE DE DROITS

Peut-être est-il temps, dans le pays d'accueil, que l'on raisonne différemment en ne considérant plus l'immigré comme « un homme (ou une femme) en instance de choix ? » ainsi que se le demandait Paul Dijoud (« la politique de l'immigration » 1976).

Mais que l'on admette que l'immigré, même s'il refuse la nationalité du pays d'accueil pour ne pas rompre avec son histoire et son milieu d'origine, considère qu'il a des droits dans le pays d'accueil, qu'il fait partie de sa classe ouvrière, de sa population, à égalité de droits. En effet, l'ancienneté du travail en France doit être enfin la source de droits spécifiques pour le migrant qui y a laissé souvent sa jeunesse, sa santé, ses espoirs, parfois, hélas, sa vie. Et c'est le cas de beaucoup de membres de la communauté algérienne.

Autre élément pour ces « droits nouveaux », les mesures favorisant la réinsertion dans le pays d'origine. Le libre choix du migrant pour le retour au pays reste un objectif premier de la coopération entre l'Algérie et la France.

Un accord sur la formation retour a été conclu entre les deux pays (le Sénégal a fait de même) dans une période récente.

Par ailleurs, on trouve dans les orientations communes décidées par les ministres européens (lors de la conférence de Rome les 25-27 octobre 1983), certaines idées nouvelles sur cette question : « La recherche de modalités de réadmission dans le pays d'accueil en cas d'échec de réinsertion dans le pays d'origine ; l'assistance à la création d'entreprises ou coopératives déjà existantes et la formation pour la gestion de ces entreprises ; des programmes négociés entre pays con-



cernés pour réaliser des investissements productifs dans les zones traditionnelles d'émigration. En outre, le transfert des droits acquis ou en cours d'acquisition en matière de sécurité sociale au moyen d'instruments internationaux favorisant le libre choix du migrant et de sa famille.

Au plan juridique, l'insertion sociale des travailleurs migrants et de leur famille tient à la limite du droit pour résoudre ces problèmes.

Il est possible de tracer un cadre institutionnel, de promouvoir des principes non-discriminatoires. Encore faut-il que la détermination politique des pouvoirs publics du pays d'accueil, et même des collectivités locales, soit plus affirmée. Et qu'il y ait une prise en charge des questions liées à l'insertion économique et culturelle par les personnes, les associations, les organisations politiques et syndicales.

### DES CONSEQUENCES SOCIALES

Dans une résolution adoptée en novembre 1983, le parlement européen invite avec fermeté les pays d'accueil à tenir compte davantage « des conséquences sociales qu'entraîne l'établissement à demeure d'un grand nombre de travailleurs et de leur famille », et considère que « le développement dangereux du racisme dans les Etats membres appelle de la part des gouvernements la nécessité de réagir avec une grande fermeté en vue de dénoncer, de condamner et de poursuivre toutes les formes de discrimination ».

Il demande aussi « que soit prévue, par tous les Etats membres, l'intégration juridique et sociale des travailleurs étrangers arrivés dans les différents pays en tant que force économique conjoncturelle et rejoints ensuite par leur famille, en considérant essentiellement la deuxième et troisième génération et en tenant compte des caractéristi-

ques et de l'identité des intéressés ».

« Garantir la stabilité de séjour dès lors qu'ils auraient résidé régulièrement dans le pays d'accueil pendant une période minimale » est la voie préconisée par la conférence des ministres européens responsables des questions de migration qui s'est tenue à Rome en octobre 1983.

Le droit de mener une vie familiale trouve son prolongement dans l'interdiction totale d'expulsion de « l'étranger » mineur de 18 ans.

C'est là une des dispositions des textes récents en France qui vont dans le sens préconisé par la conférence des ministres européens. Il en est de même pour l'étranger qui réside en France depuis quinze ans, ou également de celui qui est « titulaire d'une rente accident du travail servie par un organisme français et dont le taux d'incapacité permanente et partielle est égal ou supérieur à 20 % ».

Ainsi, si la nécessité de faire connaître, d'expliquer les problèmes auxquels sont confrontés les immigrants face au racisme, est déterminante auprès de l'opinion publique française, il faut aussi mettre fin à la précarité du statut de l'immigré, élaborer une véritable politique d'insertion sociale et une politique de coopération avec le pays d'origine, pour un retour harmonieux et volontaire du travailleur étranger dans son pays. De ce fait, la lutte contre le racisme aura une base concrète.

Aux fantasmes racistes avec lesquels joue l'extrême droite, il faut que la gauche oppose une solidarité effective, non seulement, par exemple, par des mesures d'extension du droit de séjour et de demeurer, autrement dit la carte de dix ans, mais aussi par la reconnaissance aux immigrés de participer à égalité à la vie de la cité, avec des droits nouveaux.

Chérif Harbi

## CHANTIER DE L'OURCQ : QUAND LES MOUTONS DEVIENNENT ENRAGÉS



### Grève au chantier de l'Ourcq

## Que veut l'USP ?

Depuis le 12 avril dernier, 200 travailleurs de la société U.S.P. (manutention et nettoyage SNCF) sont en grève.

A l'origine du débrayage, les manœuvres dilatoires de la Direction de cette entreprise qui est chargée, en sous-traitance, par la SNCF, des tâches de voirie dans le district de l'Ourcq ainsi qu'à Villeneuve, Clichy, Noisy-le-Sec... Parmi les causes premières de ce débrayage, les avertissements infligés par la direction aux nettoyeurs et à leurs délégués, la suspension injustifiée de la prime de productivité, une baisse inquiétante des effectifs corrélatrice d'un accroissement des cadences et de la surcharge de travail ainsi qu'une régression du salaire et une multiplication des brimades de toutes sortes.

Après l'assignation au tribunal de Pantin, le 20 avril dernier, de 11 délégués du chantier de l'OURCQ, la situation se caractérise par une nette volonté de « réorganisation », c'est-à-dire de suppressions d'emplois, des journées de travail qui conduisent à une dégradation des conditions de vie et de travail etc.

### SUPPRESSIONS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1984, la Ferroviaire (USP) qui a pris l'ensemble du travail de manutention des colis « Spécial Express » du Chevaleret a voulu supprimer aussitôt 60 postes de travail sur 380. Dans le chantier de l'OURCQ, le climat s'est peu à peu envenimé

d'autant que le patron, M. Barthelemy, a mis un veto à toute discussion, n'hésitant pas à porter atteinte aux droits syndicaux, usant et abusant des licenciements et traitant le personnel — en l'occurrence les travailleurs immigrés — de « moutons »

En clair, la politique de l'USP et de son patron consiste, partout où elle prend des marchés, à supprimer des emplois, muter le personnel, sanctionner les récalcitrants, etc. La situation des quelque 200 travailleurs du chantier de l'OURCQ n'est pourtant guère brillante. Avec un salaire de 4 300 F par mois, et dans des conditions de travail particulièrement pénibles (surcharge, tâches exécutées dans des conditions d'insalubrité et de nuisances), les ouvriers de l'USP sont directement visés par la politique de licenciements déguisés mise en œuvre dans nombre d'autres secteurs.

Ainsi, la direction n'a-t-elle pas hésité à dévoiler ses intentions véritables, en proposant aux travailleurs immigrés — majoritaires dans le chantier — une prime de départ de 20 000 F ! Vingt mille francs pour s'en aller après 15, 20 et même 25 ans de dur travail dans ce même chantier de l'OURCQ, maintenant confié par la SNCF à l'USP.

On le voit bien, les aléas, les brimades, les diverses provocations qu'ont vécu et que vivent aujourd'hui les 200 travailleurs de l'USP — en majorité algériens — ne relèvent pas d'un quelconque malentendu avec la Direction. Bien au contraire, elles constituent

la partie visible de l'iceberg dans la mesure où l'U.S.P. a un objectif et un seul, — se débarrasser de cette main-d'œuvre à court ou moyen terme, et cela par divers moyens, fussent-ils plus ou moins illégaux.

En nous entretenant avec les ouvriers en grève, mercredi 25 avril, au matin nous avons constaté que la stratégie de la direction est effectivement claire et que les travailleurs immigrés du chantier de l'OURCQ, sans nourrir aucune illusion, sont décidés à se défendre, et à défendre leurs droits jusqu'au bout.

Car il est tout même curieux qu'une direction si vite arrivée en situation de sous-traitance avec une Société d'Etat comme la S.N.C.F., multiplie les manœuvres dilatoires pour éviter la discussion, refuse toute discussion voire tout compromis et poursuit, ou tente de poursuivre, opiniâtement son but en faisant fi de toutes les règles, et de tous les droits, des travailleurs autant que de leurs délégués syndicaux.

Ceux-ci ont pourtant demandé, et ils continuent à le faire, à la SNCF de participer à une négociation tripartite afin de parvenir à une plateforme d'accords clairs et précis. La SNCF leur oppose un refus étonnamment réaffirmé. Entre-temps, elle a porté les heures de travail commandées à l'USP de 32 000, en mars, à 39 000 en avril. Sans se préoccuper le moins du monde du fait, qu'entre temps, elle a encore réduit les effectifs et considérablement accru la tâche de chaque travail-

leur qui ne voit pas pour autant son salaire augmenter, sinon même se stabiliser.

Dans un tel contexte, la Direction use de la politique qui consiste à diviser. Le personnel, avons-nous dit, est essentiellement algérien. L'encadrement (les contre-maîtres) sont soit marocains soit français. De multiples problèmes, voire des heurts, ont eu lieu, d'autant plus que — comme nous l'a affirmé une ouvrière « les contre-maîtres qui ne vous donnent jamais un « coup de main » en temps normal et refusent de bouger le petit doigt sont d'un zèle et d'une ardeur étonnants en temps de grève... »

L'USP applique, en somme à son échelle microsociale, la grande stratégie de la mutation et elle s'y prend avec toute l'assurance des petits patrons qui se disent qu'un « immigré, taillable et corvéable à souhait, ne peut ni ne doit avoir raison ».

En attendant que justice soit rendue à ces 200 travailleurs qui ont pris contact avec la délégation régionale de Paris et ont eu ainsi l'occasion de discuter avec son représentant, sur les lieux du chantier, et en attendant surtout la rencontre AAE-CFDT envisagée par la délégation régionale de l'Amicale en vue de définir un plan d'action, le piquet de grève de l'OURCQ, marqué par une présence très soutenue et par une solidarité active de la municipalité de Pantin (restauration, notamment), témoigne de la volonté des travailleurs immigrés de faire respecter tous leurs droits...  
A. C.

## Suppressions d'emploi chez Citroën

### L'heure de vérité

Les restructurations de l'industrie, en France, n'ont pas fini d'apporter leur lot de catastrophes. Ainsi, après Talbot-Poissy, Peugeot puis Renault, ce fut au tour de Citroën d'annoncer, il y a deux semaines, la suppression de 6 081 emplois sur les 45 000 que comptent ses usines.

Reprenant à son compte la stratégie de ses homologues des autres groupes, et forte de l'expérience acquise en la matière, la direction s'est confortée du fait que 3 144 employés ont déjà accepté de bénéficier d'un départ en préretraite.

Reste posé le problème des 2 937 7 travailleurs dont la majorité est constituée d'immigrés que les responsables de Citroën envisagent de « consulter » et d'interroger, systématiquement et individuellement, afin de connaître leurs intentions, d'une part, et de parvenir à un accord, d'autre part.

A l'instar des autres groupes, ces dégraissages quasi impromptus mettent en évidence le fait que Citroën n'a pas du tout pris en considération l'ensemble des données relatives à ces suppressions d'emplois. Même si la Direction s'est engagée à « étudier les possibilités de travail à temps partiel », force est de constater que les mesures qu'elle propose, autant que celles qu'elle a arrêtées « ne pourront sans doute pas régler

l'ensemble du problème ».

Lors de la conférence de presse au cours de laquelle les responsables de Citroën ont fait part de leur programme, on n'a pas caché la difficulté qu'il y avait à envisager la reconversion d'un grand nombre de travailleurs visés par les licenciements. Comme on peut s'en douter, la majeure partie du personnel ouvrier qui sera mise au chômage sera constituée de travailleurs immigrés, la plupart O.S. et sans réelle qualification.

Le fait est que, chez Citroën comme ailleurs dans l'automobile comme dans bon nombre d'autres secteurs de l'industrie, le but évident est de se débarrasser aussi rapidement que possible et surtout aux moindres frais, de la main-d'œuvre étrangère afin de réaliser une reconversion industrielle peu coûteuse, peu favorable à l'emploi et à l'amélioration des conditions de vie et de travail des autochtones.

Depuis plus d'un an, maintenant, on reparle de cette inaptitude du travailleur immigré à assumer la reconversion, compte tenu de son manque total de qualification, voire de son analphabétisme. Cette main-d'œuvre, « taillable et corvéable à merci, a fait son temps ». Aujourd'hui que les contraintes et les exigences de la modernisation se font pressantes, on brandit l'argument des « sur-effectifs » et,

bien sûr, on susurre puis on dit que les immigrés devraient s'en aller, qu'il leur appartient de se « réinsérer » dans leur pays d'origine. Et les mesures d'accompagnement social de ce licenciement à peine déguisé ? On n'en parle qu'à voix feutrée. Les patrons se taisent, les pouvoirs publics tergiversent et multiplient les calculs.

A l'annonce de cette prochaine vague de licenciements, les syndicats poussés par des centaines d'ouvriers de la région parisienne ont réagi. Niant l'argument spéculatif des « sur-effectifs », ils ont exigé, notamment lors de la manifestation devant le siège de PSA le

9 avril dernier, d'être consultés avant décision portant sur l'avenir des personnels de Citroën.

Là encore, le désarroi est grand et les réactions, sans nul doute, seront à la mesure des frustrations accumulées. Dans un contexte de crise grave, et avec les dizaines de milliers de licenciements dans les charbonnages, la sidérurgie et les chantiers navals, il est à craindre — si le gouvernement n'impose par un strict respect des droits sociaux acquis par les travailleurs, en général, et les ouvriers immigrés, en particulier — que le climat ne dégénère...

### Message

M. Idjga Youcef né en 1940 à Béni-Chebana (wilaya de Sétif), a disparu depuis 1980 de Belfort. Son dernier emploi connu : l'usine Peugeot de Sochaux-Monbéliard.

Pour tous renseignements, entrez en contact soit avec M. Hemma Zahar  
1, rue Parmentier  
93210 La Courneuve - Tél. 836.64.05 ;  
ou en Algérie :  
M. Hemma Abdelkader  
23, place de Beni-Merad - Blida.

### Condoléances

Les militantes et les militants de la délégation régionale et départementale de l'Amicale à Marseille, profondément attristés par le décès de M. LOUNIS Rabah, survenu à Cannes à l'âge de 61 ans, présentent leurs sincères condoléances à son fils, M. LOUNIS Arezki, délégué Départemental de la région de Marseille, et l'assurent, ainsi que sa famille, de toute leur affection.

Offre d'emploi

Recherchons  
comptables qualifiés

Écrire :

Service du personnel AAE  
40, rue Boileau 75016 PARIS

# La vie des régions

REGION DE L'EST

## Rencontre A.A.E. - municipalité de Selongey

Une délégation de l'Amicale des Algériens en Europe conduite par M. Abada Malek, coordinateur départemental de l'A.A.E. à Dijon, a été chaleureusement reçue, le mercredi 17 avril 1984, par M. Pierre Viard, maire de Selongey (Côte d'Or).

Cette rencontre constitue sans conteste une étape importante dans le solide réseau de relations que le comité départemental de l'A.A.E. de Dijon escompte tisser avec les municipalités avoisinantes.

Les ségrégations sociales, le racisme et l'insertion des jeunes ont

constitué les principaux thèmes sur lesquels les délégations respectives ont concentré leurs efforts.

Des résolutions intéressantes ont été prises quant à la volonté de

tout mettre en œuvre pour résoudre d'un commun accord les problèmes brûlants auxquels sont confrontés les membres de notre communauté.

### — La population algérienne dans la Commune de Selongey —

Années	Femmes	Hommes	Enfants de - 16 ans	Total
1980	72	81	143	296
1981	80	89	131	300
1982	80	87	129	296
1983	80	85	124	289

★ LE CONSEIL DES MINISTRES français du 4 avril dernier a approuvé les orientations du secrétaire d'Etat chargé de la Famille, de la Population et des Travailleurs immigrés visant à simplifier le droit au séjour et au travail des immigrés régulièrement installés en France, et à instaurer une aide publique à la réinsertion dans les pays d'origine. Afin de clarifier le statut des nombreux étrangers qui ont des titres distincts de séjour et de travail (ce qui n'est pas le cas des Algériens), une carte unique va être créée, d'une durée de 10 ans (ce sera aussi valable pour la carte de résident Algérien), à tout étranger en situation régulière, entré en France depuis au moins trois ans. Cette carte sera mise en place avant juillet 1984, a déclaré Mme Georgina Dufoix.

★ UNE CARTE DE SEJOUR temporaire sera délivrée, a décidé le conseil des ministres français du 9 avril dernier aux étudiants et visiteurs séjournant plus de trois mois s'ils sont admis en France. Elle sera, le cas échéant, assortie d'une autorisation d'exercer une activité professionnelle salariée à titre exceptionnel (cadres étrangers).

Les titulaires de carte de séjour temporaire assortie d'une autorisation d'exercer une activité professionnelle pourront éventuellement avoir accès au titre de 10 ans si leur résidence en France est stable, après un séjour d'au moins 3 ans. Ce dispositif remplacera ainsi le système actuel de titres, A, B, ou C de travail, et de cartes de résidence temporaire, ordinaire ou privilégiée.

★ LE CENTRE NATIONAL de documentation pédagogique a fait paraître en mars 1984, un « dossier d'information sur les migrants en France » abordant les questions relatives aux données statistiques, à l'entrée et au séjour, à l'emploi, aux droits, au logement, à la santé, à la formation et à la scolarisation, aux problèmes culturels, au racisme, au retour et aux réfugiés (centre national de documentation pédagogique — bureau de documentation migrants — 91, rue Gabriel Péri - 92120 - Montrouge).

★ APRES LA MANIFESTATION, le mois dernier, devant le ministère de la justice à Paris, des membres de la nouvelle association des mères de famille des victimes des crimes racistes, qui regroupe des mères de Lyon, Paris, Marseille, le directeur du ministère de la Justice leur a annoncé que la loi contre les crimes racistes sanctionnera plus sévèrement les violences à caractère raciste et permettra aux associations de se porter partie civile.

## Réunion du Comité des femmes à Dijon

Une réunion du comité des femmes s'est tenue le dimanche 15 avril 1984 au siège du comité départemental de l'A.A.E. à Dijon, en présence de M. Abada Malek, coordinateur départemental de l'A.A.E. à Dijon, M. Toumi Salah, coordinateur adjoint, et Mme Benhamada Sakina, responsable départementale des activités féminines.

La nécessité du renforcement des rangs de l'A.A.E. et de la lutte pour la préservation de la culture arabo-islamique a été rappelée avec insistance par le coordinateur départemental qui a, par ailleurs, saisi l'occasion pour inviter les participantes à œuvrer, avec toute la volonté que cela requiert, pour



contrecarrer toutes les tentations irréflechies de leurs enfants. Cette réunion s'est terminée par la pro-

jection de « La Zerda », film de A. Djebbar, que l'assistance a très vivement apprécié.

PUBLICITE



**Société de Transit et de Transports Internationaux**

44, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris  
Tél. 281.12.52

### A Votre Service Pour :

- vos déménagements (containers, caisses...)
- Transports véhicules, biens d'équipements, matériel industriel... vers l'Algérie.

INTERVENTION DANS TOUTE LA FRANCE.  
TRANSIT - DOUANE

Siège social : 16, quai d'Alger BP 44 - 34200 Sète Tél. (67) 74.90.68

## OFFRE D'EMPLOI EN ALGERIE

Société algérienne (secteur privé) cherche mécaniciens sur machines de confiserie et un chef de fabrication confiserie.

Références et expérience exigées.

Ecrire à :

**Société de fabrication de confiserie**  
S.O.F.A.C.O.  
3, rue Beauregard  
Hamma - Alger (Algérie).

## REGION DU CENTRE

### Rencontre AAE - PS

Une délégation de l'AAE composée de Mme Ahmouda et MM. Djeribi, Zaïri et Latrèche, a rencontré la Fédération du P.S. représentée par Mme Lindeberg et M. Bunat, secrétaires fédéraux du Rhône.

Cette rencontre a permis aux deux délégations de donner leur point de vue sur les difficultés dans lesquelles se débat notre communauté, telles que les conditions précaires des travailleurs algériens, les licenciements massifs, le non emploi des jeunes Algériens et le manque de formation et enfin les difficultés rencontrées au plan du logement.

La rencontre devait s'attarder sur le racisme et les provocations dont sont quotidiennement l'objet nos compatriotes.

« Nous sommes face à une partie de la population qui ne suit plus notre raisonnement sur le plan du racisme, devait déclarer l'un des responsables PS de la Fédération. C'est surtout dans les classes moyennes et défavorisées que se propage ce fléau. Il nous semble que le racisme est basé surtout sur des conditions économiques », a-t-il ajouté.

Pour ce qui concerne le Centre Culturel Algérien, qui devait être implanté dans la municipalité socialiste de Villeurbanne, la délégation de l'AAE a exprimé son regret de voir ce projet culturel, accuser de réticences de la part d'un élu socialiste et adjoint de la mairie de Villeurbanne.

## LA TRAGÉDIE DU CONSTANTINOIS (8 MAI 1945)

Il y a près de quarante ans était perpétré le génocide du Constantinois. Ces journées tragiques s'inscrivent en lettres de sang dans le long combat du peuple algérien pour arracher son indépendance. Elles préfiguraient la charge ultime et décisive qui allait être lancée le 1<sup>er</sup> novembre 1954 contre le colonialisme.

Dans l'ouvrage qu'il vient de publier\*, M'hamed Yousfi en fait une émouvante évocation que nous reproduisons ci-après.

Avant d'évoquer la tragédie du 8 mai 1945, bornons-nous à rappeler brièvement le climat moral et politique précédant le génocide subi par le peuple algérien.

La presse, porte-parole des gros possédants, exerçait son rôle d'une manière néfaste, en essayant de créer un courant d'opinion favorable à la politique de force.

Du côté algérien, les A.M.L. (1) dont l'élément central était constitué d'éléments du P.P.A. qui eurent pour mission de mener une action politique légale au sein des masses afin de rallier le peuple tout entier autour de la doctrine de l'indépendance de l'Algérie. Leur audience attestée auprès de la population démontra que l'idée d'indépendance restait le vœu intime de tout algérien. Cependant le mouvement national inquiétait chaque jour davantage le pouvoir féodal et l'incitait à préméditer déjà le grand complot. Pour l'impérialisme français, le seul frein au développement inévitable du mouvement national et la prise de conscience de plus en plus alarmante des masses populaires était d'organiser le massacre du 8 mai 1945. Et, seul ce crime pouvait briser l'unité du peuple algérien.

En effet, les A.M.L. étaient devenus dangereux pour la domination colonialiste. L'approche des élections municipales et cantonales risquait de leur rapporter un nombre important de voix susceptibles d'en faire un interlocuteur redoutable des masses populaires et de provoquer par là un véritable raz de marée nationaliste. Cette crainte ressentie par le pouvoir colonial était si grande que le préfet de Constantine, Lestrade-Carbonnel en fit l'aveu le 26 avril 1945 (2). « De grandes opérations sont imminentes contre un grand parti politique qui sera dissout. »

Le 27 juin 1945, le mouvement Républicain Populaire (M.R.P.) (2) révéla que le préfet Lestrade-Carbonnel « ... qui allait jouer le rôle de maître boucher dans les tragiques événements du 8 mai 1945, a, depuis six mois, préparé à Bordj-Bou-Arredj ses milices et désigné les chefs par pli secret ».

Les autorités civiles et militaires distribuèrent des armes à toute la population française des campagnes. La troupe qui se trouvait sur pied de guerre était prête depuis plusieurs semaines pour mieux s'assurer une pleine efficacité dans la répression. Les milieux colonialistes firent courir le bruit d'une prochaine révolte des Arabes pour « jeter les Français à la mer ». Les slogans, appuyés par des campagnes de haine, servis quotidiennement et en bonne place par la presse impérialiste, achevèrent d'exciter les esprits malgré les six années de guerre. Le slogan le plus souvent répété était : « La valise ou le cercueil. »

Tel fut le climat moral et politique méthodiquement entretenu par l'administration. A la veille des événements du 8 mai 1945 Monsieur Rey, secrétaire général de la préfecture d'Alger, révélera au lendemain des premiers incidents : « nous avons laissé mûrir l'abcès afin de mieux le crever ».

Rappelons, en outre, que les événements du Constantinois avaient été précédés d'une série d'incidents que la presse de France et d'Algérie s'était empressée de passer sous silence.

Ces incidents, qui s'étaient déroulés à Chellala (fin avril), s'étendirent à Alger, Oran et autres grandes villes, à l'occasion du défilé des travailleurs, le 1<sup>er</sup> mai 1945.

D'événements en événements, la machine infernale colonialiste dévoilait ses plans. Sous prétexte d'une conférence d'administrateurs des communes mixtes et de caïds, le préfet d'Alger, Monsieur Périllier, se rendit à Chellala. Dans cette petite ville du sud algérois, le représentant du gouvernement

\* « L'Algérie en marche »  
Pour M'hamed Yousfi  
Ed. El Marifa-Paris 154 pages

central procéda, le 25 avril, aux arrestations pures et simples de Messali Hadj, ainsi que de jeunes Algériens. Ces exactions étaient accompagnées de démonstrations de force auxquelles prirent part tanks et avions. Messali fût déporté à Ain Salah, puis éloigné sur Brazzaville. A la nouvelle de ces incidents, les Algériens furent saisis d'indignation. Aussitôt le P.P.A. organisa pour le 1<sup>er</sup> mai de grandes manifestations populaires. Des défilés pacifiques eurent lieu partout et particulièrement dans les principaux centres du pays : Alger, Oran, Mostaganem, Guelma, Constantine, Saïda, Skikda, Annaba, Collo, Djidjelli, Tlemcen, Tizi-Ouzou...

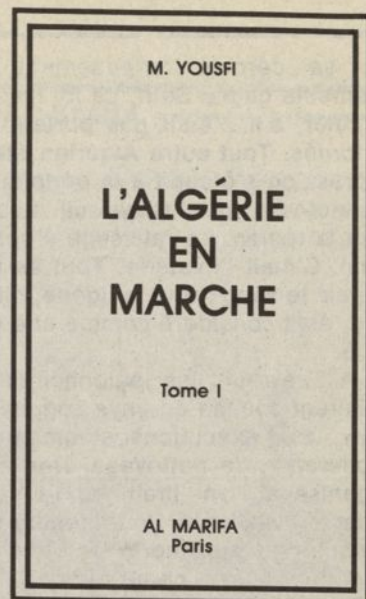
A l'approche du 8 mai, la paix dans la victoire se dessinait sur le front d'Europe. La chute des positions allemandes causées à l'Est par l'offensive de l'armée rouge, l'encercllement des nazis par les alliés à l'Ouest, entraînent la retraite de la Wehrmacht. En Asie, les bombes atomiques larguées sur Hiroshima et Nagasaki par les Américains précipitèrent la capitulation du Japon. La reddition de l'Italie, la pendaison de Mussolini par les résistants et le suicide d'Hitler annoncèrent la fin de la seconde guerre mondiale. A l'exemple des autres nations ennemies du nazisme, les Algériens qui avaient aussi versé leur part de sang célébrèrent cet événement avec d'autant plus de joie qu'ils avaient bel et bien apporté leur quote-part de sacrifices. Aussi, leur espoir était-il à la mesure de leur contribution dans le conflit : celui de voir disparaître le régime colonial français qui les avait opprimés depuis 115 ans. Leur souhait était d'accéder au rang des peuples libres.

Une fois de plus le droit s'inscrivait dans l'histoire. Les meilleurs fils de l'Algérie étaient, contre leur gré, acheminés vers l'Europe, pour mourir sur les bords du Rhin. Chair-à-canon, ils furent sacrifiés à « titre indigène ». C'est-à-dire en étrangers, sur une terre étrangère, pour une cause étrangère. Ce jour du 8 mai, de grandes manifestations furent organisées par le P.P.A. à travers tout le pays. L'Algérie revendicatrice défila en scandant dignement « A bas le colonialisme ! » « Vive l'Algérie indépendante ! » « Libérez Messali ! » « Libérez les détenus politiques ».

A l'exemple du 1<sup>er</sup> mai, les manifestations eurent un caractère pacifique, et partout où les forces de police ne s'interposaient pas, tout se déroula dans l'ordre et le calme le plus absolu.

Puis, ce fut la provocation, l'éclatement : « C'est à la suite de l'intervention des policiers et des soldats dans les villes de garnison que les bagarres commencèrent » avoua Henri Benazet (4). Le colonat dénaturé par la haine et la violence donna libre cours à ses instincts les plus bas. Les massacres atteignirent le paroxysme de la tragédie dans le Constantinois.

F. Abbas témoigna de Sétif sa ville : « Le 8 mai 1945 est un mardi, c'est le marché hebdomadaire. La ville de Sétif abrite ce jour-là, entre cinq et quinze mille fellahs et commerçants venus des régions les plus éloignées... » Dans cette cité, le cortège parfaitement organisé et autorisé par les autorités à son départ de la Mosquée, parvint sans incident jusqu'au niveau du café de France. Là, aux alentours, des cars chargés de policiers, étaient postés et prêts à intervenir. L'inspecteur Laffont (habillé en civil) assis à la terrasse de l'établissement, se leva, bondit et tenta d'arracher la pancarte portant l'inscription : « A bas l'impérialisme ! » « Vive la victoire des alliés ! ». Le porteur de la pancarte résista, mais l'inspecteur lui tira trois balles de pistolet dans le ventre. Les policiers qui encadraient le cortège se regroupèrent rapidement face aux manifestants. Alors le scéna-



rio se déroula furieusement, et la fusillade commença. L'émeute gagna Sétif. La loi martiale fut proclamée, nul ne put circuler, s'il n'était pas porteur d'un brassard délivré par les autorités. Tout autre Algérien était abattu, impitoyablement. La répression s'étendit à la périphérie : d'abord le petit centre de Perigot-ville, puis Chevreuil. Les troupes françaises quadrillèrent la région. Le ratissage s'opéra alors sauvagement et sans frein. C'était l'hystérie. Tout se mêla et se confondit. Le sang appela le sang ; tout indigène, citadin ou rural, loyaliste ou militant, était considéré comme une victime qu'il fallait abattre sans pitié.

A Chevreuil, les légionnaires du colonel Bourdillat se conduisirent comme en pays coquis. C'était le droit au pillage, aux viols, aux exécutions sommaires, sous le vocable éloquent d'opération de nettoyage. Des expéditions « punitives » furent organisées. On tirait sur tout, partout : fellahs, femmes, enfants, vieillards, tous tombèrent innocemment. Les morts s'ajoutèrent aux morts. Sur les routes, dans les champs, au fond des vallées, ce ne furent qu'incendies et charniers sous le ciel clair de mai.

Les massacres de l'Oued Ben Amar, de Kef Lahmar, de Lârba Beni Medjallad, de la clairière des Ouaban etc. devenaient nos Oradour-sur-Glane. Nos mechtas, récoltes, troupeaux furent saccagés, brûlés, décimés, volés.

Près de vingt mille prisonniers furent déferés devant les tribunaux militaires. Des fonctionnaires Algériens loyalistes jusqu'alors n'étaient pas épargnés par cette hystérie colonialiste. Le croiseur Duguay-Trouin bombardait sans sommation la côte et les environs de Bougie — Bedjaïa. Non loin de ce port, à Aftis et Chaïba, cent soixante et onze personnes étaient alignées et abattues devant quatorze femmes tenues d'assister à cet assassinat, tandis que d'autres paysans surpris sur des chemins de campagne étaient à leur tour fauchés sur place, sans délit ni jugement.

Au village Khellil (Soumam) des femmes, prises de terreur, s'étaient enfuies avec leurs bijoux dans un ravin. Les troupes les rejoignirent et les dévalisèrent non sans avoir perpétré sur elles des actes odieux.

A Tachoda, près de Chevreuil, c'était la pénible reddition de cinq tribus qui, après avoir été dépouillées, subirent des orages de feu et de sang et étaient contraintes de faire leur soumission à un colonel. Ainsi, ces tribus, dont les fils étaient tombés sous les balles fascistes à Cassino et en Alsace, furent forcées d'accepter de lamentables humiliations !

Après avoir aligné ces tribus devant lui, le même colonel invita la population française à passer entre les rangs des « vaincus » pour lui désigner les « fauteurs de trouble ». Et le soir, près de quatre cents Algériens étaient conduits sous les cris des mères et des épouses éplorées, vers quelque ravin ou fosse commune pour y être fusillés !

Ce fut surtout à Guelma que la furie du meurtre collectif sembla atteindre son paroxysme. Pourtant, tout comme à Sétif, aucun incident n'avait été provoqué par les manifestants. Dès la formation du cortège, la foule qui se rendait au monument aux morts se heurta à un barrage de police. Sous la direction du sous-préfet, Achiary, ancien tortionnaire vichyste, il fut interdit au cortège d'avancer, passant outre l'accord du maire, Monsieur Maubert. Le flic anti-arabe donna l'ordre de tirer sur la foule. Deux manifestants furent abattus et plusieurs personnes blessées. Le cortège se dispersa et le calme revint. Guelma vécut deux jours sans incident. Cette trêve fut utilisée pour renforcer le dispositif de répression mis en place par les barbares, vrais successeurs des nazis. La milice était armée. Rien ne justifiait le massacre, mais il fallait qu'il eût lieu ! La provocation délibérée est donc aussi évidente ici à Guelma, qu'elle le fut à Sétif.

Le préfet de Constantine, Lestrade-Carbonnel, accompagné du général Duval, réunit les miliciens européens et les notables musulmans. S'adressant à ses compatriotes, il les félicita et les encouragea, véritable prime au meurtre, à se surpasser dans l'horreur et l'innommable : « je vous félicite pour cette attitude énergique. Allez-y, dit-il, et tout abus sera couvert par moi. » Enfin daignant s'adresser aux notables musulmans, le préfet leur tint un langage de vainqueur s'adressant au vaincu : « Ce que je veux, c'est une reddition sans conditions ! »

Achiary lança alors son armée de tueurs : légionnaires, Sénégalais et miliciens (des soldats italiens prisonniers) qui se ruèrent dans les maisons et entraînaient les habitants vers les terrains d'exécution. Dans une carrière située à 900 mètres de la ville de Guelma, jeunes et vieux conduits par centaines, furent littéralement fauchés par des mitrailleuses. A Kef El Bomba (le versant de la bombe), le nombre des innocents lâchement abattus fut considérable. Sept jeunes scouts furent

froidement assassinés et jetés dans les jours à chaux. A Cap-Aokas, sept Algériens furent transportés par camionnette et précipités dans le vide. Les miliciens agirent impunément, sans égard ni pour l'âge, ni pour le sexe, ni pour le rang. A Villars, cinq Algériens alignés face au mur furent fusillés dans le dos par des miliciens réunis par Achiary qui leur criait : « Vengez-vous, messieurs les colons ! »

Ces forfaits monstrueux perpétrés par le sous-préfet sans égards pour la religion, ni pour la loi, ni pour la morale, ne suffirent pas à calmer la haine, car on alla jusqu'à rassembler les corps des victimes sur le parvis de l'église, à les arroser d'essence et à les brûler, en présence de centaines d'Algériens impuissants.

Plus tard, la commission présidée par le général Tubert, chargée d'enquêter sur les événements, fut dissoute avant même d'avoir pu accomplir sa mission.

Afin de faire disparaître les traces de leurs crimes, les autorités de la ville de Guelma avaient déterré le plus grand nombre des cadavres pour les incinérer dans les fours d'Héliopolis.

Devant cette véritable folie de meurtres, il était impossible de différencier les méthodes employées par les fascistes italiens en Lybie ou celles mises en usage par les nazis, de celles qu'utilisèrent les responsables français en Algérie.

D'autres centres connurent également des massacres, notamment « La Ponte », près de Bejaïa (Bougie) où sept Algériens furent fusillés sur le parapet. Des milliers d'autres Algériens furent exterminés et certains d'entre eux précipités dans les gorges de Kherrata. A Souk-El-Thenin, on obligeait les personnes arrêtées à subir le supplice de la bouteille (faire asseoir la personne, le goulot engagé dans l'anus). A Djidjelli, d'autres atrocités, non moins dégradantes furent infligées à des populations sans défense.

En ajoutant à ces horreurs les pillages systématiques des villages et douars, le bombardement des mechtas par l'aviation et par le croiseur de guerre le « Duguay-Trouin », l'utilisation massive des blindés, sans oublier les listes d'otages préalablement dressées, on peut alors saisir la vision tragique de ce que furent les événements du 8 mai 1945. Le bilan des massacres fut lourd. Le nombre des victimes algériennes s'élevait selon la colonisation, à quinze mille. Les services américains établis à Alger avançaient le chiffre de cinquante mille. La commission centrale d'information et de documentation du Parti (P.P.A.) avançait les chiffres de quarante mille.

De mémoire d'hommes, la répression française de 1945 n'a jamais été aussi barbare, aussi sauvage et aussi basement raciste... Les « juges » prétendus obéissaient à la seule consigne : « Frappez fort pour imposer le respect de la souveraineté française ». Des milliers d'arrestations d'Algériens furent opérées à travers tout le pays. Des centaines de procès se tinrent dans toutes les villes. Des milliers d'années de prison et des dizaines de condamnations à des peines capitales s'étaient abattues sur le peuple algérien demeuré seul dans le malheur, mais sûr de sa juste cause.

Il est regrettable de constater que la pensée superficielle et hâtive du général De Gaulle, commentant dans ses « mémoires » les événements du 8 mai 1945, ne contribua pas à grandir le chef de la France libre, lorsqu'il affirmait gravement : « ... Un commencement d'insurrection, survenu dans le Constantinien et synchronisé avec les émeutes syriennes du mois de mai, a été étouffé par le gouvernement général Chataigneau. » Ce jugement sommaire de l'homme du 18 juin qui rejoignit alors le clan des Borgeaud, traduisit bien la hantise qu'il disait avoir d'une certaine grandeur de la France !

Pour nous militants, aguerris et conscients du problème algérien, nous savions que les provocations et les violences restaient les seules réponses du colonialisme. Ni sa rançœur, ni ses canons, ni les « boucheries » de Lestrade-Carbonnel et d'Achiary ne pouvaient anéantir la prise de conscience nationale du peuple algérien pour son indépendance.

Ces tragédies que notre peuple avait supportées eurent un résultat que n'attendaient pas les colonialistes : en effet, si la population n'avait pas subi ces rudes épreuves, l'évolution politique et l'unité du peuple auraient été compromises devant l'histoire. Et, il sera, par la suite, difficile au mouvement national d'endiguer les masses populaires vers une révolution armée.

A partir de ce 8 mai et dans le sillage du P.P.A., le peuple militant décida de briser méthodiquement les obstacles à sa libération.

1. Les Amis du Manifeste et de la Liberté.
2. Courrier algérien du 7 mai 1946 — n° 19
3. Journal Liberté du 21/02/1946.
4. « L'Afrique française en danger » (page 53).

AU DERNIER CONSEIL DES MINISTRES

## Les activités portuaires et les constructions industrielles.

La situation dans les ports algériens s'est nettement améliorée ces derniers temps grâce à des mesures énergiques. Le gouvernement vient à nouveau de se pencher sur ce problème en complétant l'arsenal de dispositions qui devraient, bientôt, assainir complètement la situation.

Le dernier conseil des ministres a également décidé de dynamiser les constructions industrielles nationales.

### LA DUREE

On sait l'effet nuisible sur l'économie nationale de l'entassement, pendant une trop longue durée, des marchandises dans les ports. Les mesures que vient de prendre le gouvernement devraient, bientôt, faire oublier ce cauchemar. L'objectif : réduire la durée moyenne de séjour des marchandises à quinze jours dans l'enceinte portuaire.

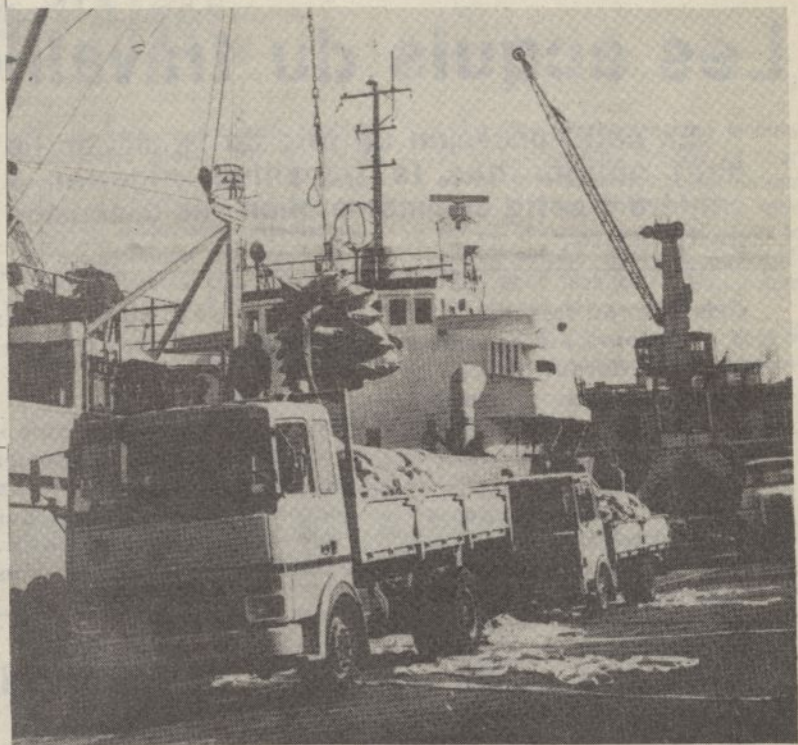
Pour cela, le conseil des ministres a d'abord décidé une obligation pour les opérateurs économiques : l'autorisation pour eux de procéder à de nouvelles importations sera liée à un certificat attestant qu'ils n'ont pas de marchandises en souffrance dans les ports. Afin de leur faciliter la tâche, il a été prévu une plus grande méca-

nisation du travail portuaire et un recours au travail à la tâche dans toutes les opérations de manutention.

Le programme d'action adopté pour accélérer les opérations de manutention et d'enlèvement prend en compte le mode de conditionnement des marchandises (déchargement sur palans) et la « conteneurisation ». Les moyens d'y parvenir sont : utilisation plus intensive des liaisons ferroviaires à l'intérieur des ports, maintenance des équipements de manutention, extension des capacités portuaires et introduction de l'informatique dans la gestion dans les ports.

Réactiver les comités portuaires, simplifier leur fonctionnement et créer une autorité portuaire unique pour les principaux ports du pays. Tels sont les autres points du programme adopté par le conseil des ministres qui, par ailleurs, a décidé la création d'une entreprise de transport et de transit, sous tutelle du ministère des Transports, pour améliorer la fluidité des évacuations des marchandises sur les lieux de destination.

Toujours au dernier conseil des ministres, le gouvernement a examiné un rapport sur le développement des constructions industrialisées à base d'ossature métallique et adopté, dans ce cadre, un projet de



mise en place de structures industrielles.

### FAVORISER LA PRODUCTION

Ses recommandations portent notamment sur les plans de charge, les investissements, la création de nouveaux outils d'ingénierie et de recherche, les relations entre les différents opérateurs économiques concernés, les approvisionnements, la formation et le perfectionnement et, tout particulièrement, sur le renforcement de l'intégration économique.

Le programme d'action décidé par le gouvernement, vise à une utilisation optimale et coordonnée des capacités nationales existantes et à une organisation harmonieuse de cette filière. A cet effet, il a été décidé la constitution de noyaux régionaux regroupant toutes les

fonctions qui concourent à la réalisation de ce type de construction (ingénierie, production de charpente et de composants, montage...), constitués par les unités économiques de wilaya, et les entreprises socialistes.

Les procédés qui seront retenus, devraient par ailleurs tenir compte des expériences et enseignements tirés de l'opération d'importation de préfabriqués, en 1982, et permettre, en même temps, l'intégration des matériaux et composants locaux. Des contrats-programmes s'étendant sur une période de plusieurs années, seront établis avec les secteurs utilisateurs.

Toutes les actions devraient aller dans le sens d'une plus grande intégration intersectorielle pour assurer, à terme, une indépendance de l'économie nationale dans cette branche

### En bref...

• M. MOHAMED CHERIF MESSAADIA, membre du Bureau politique, responsable du secrétariat permanent du Comité central du parti FLN, a présidé, le 21 avril, la séance de clôture de la commission chargée de la préparation du dossier des grandes orientations du plan quinquennal 1985-89.

Ce dossier, qui sera discuté au cours de la prochaine session du Comité central, porte sur les besoins sociaux, les questions démographiques et leurs relations avec l'emploi, l'éducation et la formation ainsi que sur les questions relatives aux investissements, à la production et à la productivité.

\*

• M. M'HAMED YAZID, membre du Comité central, ancien directeur du bureau de la Ligue arabe à Paris, vient d'être

nommé membre du secrétariat permanent du Comité central chargé du conseil de l'amitié et de la solidarité avec les peuples.

\*

• M. ABDELHAMID BRAHIMI, membre suppléant du Bureau politique, Premier ministre, a récemment visité la nouvelle wilaya de Ghardaia.

Cette visite, a-t-il déclaré, « survient à la suite des visites effectuées dans plusieurs autres régions du Sud et prouve, avec la naissance de nouvelles wilayates, que la décentralisation est un axe stratégique de la politique menée par le gouvernement et la Direction politique. »

\*

• L'Université des Sciences et de Technologie Houari Boumediène (USTHB) de Bab-Ezzouar a célébré, le 24

avril, le 10<sup>e</sup> anniversaire de sa création.

En dix ans, l'USTHB a accueilli 28.701 étudiants et a délivré 5 500 diplômes. 12 500 étudiants et 1 267 enseignants et chercheurs sont recensés pour l'année universitaire en cours.

M. Abdelhak Brerhi, membre du Comité central, ministre de l'Enseignement Supérieur, a présidé la cérémonie d'anniversaire marqué par l'attribution au professeur Paul Millès du titre « Honoris Causa ».

• M. CLAUDE CHEYSSON, ministre français des Relations extérieures, a effectué, le 23 avril, une visite de quelques heures à Alger.

Les problèmes du Sahara occidental, du Tchad, d'Afrique australe et la question du Proche Orient ont été au centre de l'entretien entre le Dr Ahmed

Taleb Ibrahim et M. Cheysson qui a déclaré avant son départ que la France soutient le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et appuie les résolutions de l'OUA en ce sens.

\*

• A L'OCCASION de son séjour à Abou Dahbi où il conduisait la délégation algérienne aux assemblées annuelles des conseils des gouverneurs des institutions financières arabes, le Dr Boualem Hamouda, membre du Bureau politique et ministre des Finances, a signé un accord de prêt avec le président du FADES.

\*

• LES DÉPUTÉS ont terminé l'examen du projet de loi portant sur le code de la famille.

Le dossier sera soumis à la commission des affaires juridiques et administratives de l'APN avant son adoption définitive.

## Les acquis du travailleur

En cette occasion de fête du 1<sup>er</sup> mai on ne peut oublier que le travailleur algérien a conféré à cette commémoration une dimension particulière.

Cela tient au fait que le 1<sup>er</sup> mai a toujours été considéré en Algérie, durant la période coloniale, comme une manifestation de la lutte pour la liberté et l'indépendance. (Voir dans notre dernier numéro, l'évocation du 1<sup>er</sup> mai 1945 à Alger).

Cette fête est demeurée indissociable des autres festivités marquant la libération nationale, comme le 5 juillet et le 1<sup>er</sup> novembre. Elle est célébrée avec d'autant plus d'éclat que les travailleurs en Algérie, ont véritablement réalisé de grandes conquêtes.

On citera, brièvement, la gestion socialiste des entreprises (G.S.E.) qui a institutionnalisé la participation du travailleur à la gestion et consacré sa pleine responsabilité dans la direction des activités du pays. On citera, également, le statut général du travailleur. Le S.G.T. assure la promotion du travailleur et garantit, une fois pour toutes, son avenir, réalisant du même coup une sécurité de l'emploi exemplaire.

A ces deux institutions fondamentales s'ajoutent d'innombrables initiatives, quasi quotidiennes, relatives à l'amélioration du niveau de formation des travailleurs. Il est opportun de rappeler, à ce propos, que l'Algérie consacre en moyenne — et depuis de nombreuses années — le

tiers de son budget aux tâches de formation et d'éducation.

Ce « pari sur l'homme » n'a pas manqué de porter ses fruits. On assiste à un accroissement régulier des cadres de tous niveaux. C'est cela qui a permis, dans

une certaine mesure, d'entreprendre une réforme aussi importante que celle du nouveau découpage territorial qui a porté le nombre de Wilaya de 31 à 48. C'est cela, également, qui a permis de réaliser les multiples opérations de restructuration des entreprises et de

mettre ainsi en œuvre les principes de décentralisation arrêtés par la Direction politique.

Nul ne peut nier ces acquis considérables du travailleur en Algérie et la place promotionnelle qui lui est réservée. ■

### Message de M. KRASUCKI

*A l'occasion de la fête du travail du 1<sup>er</sup> mai, nous avons demandé aux responsables des trois grands syndicats français, CGT, CFDT et FO, de nous dire quel serait le message que chacun de ces trois dirigeants syndicaux adresse aux travailleurs immigrés.*

*M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, nous a répondu le premier. Nous l'en remercions et reproduisons ci-après son message.*

*A l'occasion du 1<sup>er</sup> mai 1984, au nom de la CGT, j'assure les travailleurs immigrés et leurs familles de notre soutien à leurs aspirations à vivre dans la dignité et le respect de leurs droits : de travailler en France à égalité de droits et de devoirs avec les travailleurs français, ou de retourner dans leur pays avec la garantie de leurs droits acquis et d'une formation professionnelle correspondante, y compris aux besoins de leur pays d'origine et de faciliter ainsi une véritable réinsertion.*

*Face à la pression intense de la droite et du patronat qui se livrent à une véritable offensive contre les acquis de décennies de lutte et le développement d'une campagne mensongère et raciste pour tenter de faire porter la responsabilité des difficultés actuelles sur le dos des travailleurs immigrés, la CGT, à*

*partir de ses objectifs sociaux et économiques, agit et agira pour mettre en échec toutes les tentatives de remise en cause des droits des travailleurs immigrés et français.*

*Elle agit et agira pour que soient respectés les engagements pris à leur égard, et les assure de sa volonté de poursuivre, d'amplifier l'action contre le racisme.*

*Le 1<sup>er</sup> mai 1984, la CGT appelle les travailleurs immigrés et français unis à manifester leur détermination de lutter pour la paix et le désarmement, pour une nouvelle coopération entre les états et l'instauration d'un nouvel ordre économique international.*

*Amitié et fraternité.*

Henri KRASUCKI  
Secrétaire Général de la CGT



### Première prise de contact entre M. Mehri et les chefs de postes consulaires

M. Abdelhamid Mehri, membre du Comité central, nouvel ambassadeur d'Algérie en France, a eu, le 25 avril, une première prise de contact avec les chefs des représentations consulaires algériennes en France.

Les rapports algéro-français, en général, et les sujets de discussion en cours entre les deux pays, en particulier, ont été passés en revue au cours de cette réunion qui a permis à M. Mehri de donner une série de recommandations et aux consuls d'exposer la situation pratique sur le ter-

rain.

M. Mehri a mis l'accent sur l'effort que chacun doit faire pour éviter la stagnation. Il a notamment insisté sur l'importance de l'information, indispensable pour que tous les ressortissants algériens vivant en France soient entièrement au courant de toutes les mesures les concernant.

Une réunion de coordination entre les chefs du corps consulaire et les responsables de l'Amicale aura lieu vers le 15 mai prochain, a annoncé M. Mehri. ■

### La visite en France de M. Salah Goudjil

M. Salah Goudjil, membre du Comité central, ministre des Transports, a effectué, du 24 au 27 avril, une visite officielle en France, à l'invitation de son homologue français, M. Charles Fiterman.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la coopération algéro-française en matière de transports, laquelle a pris un grand essor suite à l'accord sectoriel signé à Alger en novembre 1982. Elle a permis aux deux parties de faire le point sur cette coopération, notamment sur

les actions importantes engagées dans ce domaine.

La formation des hommes et le transfert réel de technologie, points importants qui confèrent à cette coopération un caractère d'exemplarité, ont été réaffirmés tout au long des discussions entre les deux parties.

Au cours de son séjour, M. Goudjil s'est également entretenu avec Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur, et M. Guy Languane, secrétaire d'Etat chargé de la mer. ■

# La rencontre interpalestinienne d'Alger

Un début de solution à la crise qui secoue depuis quelques mois l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) a été enregistré à la rencontre interpalestinienne qui s'est déroulée du 19 au 22 avril à Alger. Cette réunion a regroupé les représentants du mouvement « Fath », du Front Populaire et du Front Démocratique de la Libération de la Palestine, du Parti Communiste Palestinien ainsi que du Front de Libération de la Palestine.

« Les participants, indique le communiqué publié à l'issue de la réunion, ont axé leurs travaux sur la nécessité de trouver une solution à la crise actuelle que connaît la révolution palestinienne de façon à sauvegarder et renforcer son rôle, son unité, ses structures et sa position d'avant-garde dans la lutte du peuple palestinien, ainsi que de sa qualité d'unique représentant légitime pour consolider sa

place sur les scènes arabe et internationale. »

Le communiqué souligne que les participants « ont affirmé leur attachement aux décisions du Conseil National Palestinien et, particulièrement, de sa 16<sup>e</sup> session tenue à Alger en tant que base fondamentale de l'unité de l'OLP et pour le règlement des différends à l'intérieur de ses rangs. »

« Les participants, ajoute par ailleurs le communiqué, sont parvenus à s'entendre sur la nécessité de la poursuite du dialogue lors de prochaines réunions pour trouver une solution à l'ensemble des problèmes qui restent posés à l'unité nationale et à l'ouverture d'un dialogue national global pour circonscrire la crise ».

Dans le même cadre, souligne encore le communiqué, les participants à la rencontre d'Alger ont convenu que la tenue du Conseil National Palestinien intervienne

sur la base de l'accord national palestinien global sur les plans politique et organique. Les participants ont également convenu de la nécessité de procéder rapidement à la concrétisation des résultats du dialogue national comme prélude à la tenue du Conseil National Palestinien.

La date appropriée pour la tenue de ce Conseil sera étudiée au cours de la prochaine réunion, indique enfin le communiqué dans lequel les participants ont tenu à rendre hommage aux efforts du parti du FLN pour faciliter le déroulement des travaux de cette rencontre.

## Le président Chadli en visite dans les pays de l'Europe centrale

Le président Chadli Bendjedid, président de la République, secrétaire général du parti FLN, a entamé le 24 avril une série de visites officielles dans les pays de l'Europe centrale.

Le chef de l'Etat s'est rendu successivement en République Populaire de Hongrie (du 24 au 26 avril) et en Tchécoslovaquie (du 26 au 28 avril).

Nous reviendrons sur ces visites dans notre prochaine livraison. ■

## Sports

### Le Football Algérien du Havre se développe

Après quelques difficultés, le Football Algérien du Havre (FAH) est reparti du bon pied.

Sous la présidence de M. Mohamed Benzina, secondé par MM. Hachemi Anani (vice-président) et Mohamed Zeghadi (entraîneur-joueur), le FAH est en train de se développer.

Cent vingt-six jeunes portent déjà les couleurs du club algérien qui compte deux sections, en football et en boxe américaine.

La section de football comprend 4 équipes : 2 équipes

FSGT, 1 en promotion et 1 en excellence, 2 équipes FFF, 1 junior et 1 senior.

La section boxe américaine compte 26 jeunes entraînés par Angélo Belkacem et Hamzaoui, tous deux militants de l'Amicale.

Le souhait du président : disposer d'un local propre au club et accueillir encore davantage de jeunes sportifs algériens qui peuvent s'inscrire au siège de l'Amicale (8, rue Casimir-Delavigne, 76600 Le Havre, tél. 21.14.37.). ■

### Premiers jeux sportifs nationaux scolaires et universitaires à Alger

Les premiers jeux sportifs nationaux scolaires et universitaires auront lieu à Alger, du 4 au 9 juillet prochain. Ils seront placés sous le double signe du 30<sup>e</sup> anniversaire de la lutte de libération nationale et de la préparation de l'année internationale de la jeunesse.

4582 athlètes participeront à ces jeux qui regrouperont neuf disciplines : football, handball, basketball, volleyball, athlétisme, natation, gymnastique, judo et tennis de table.

L'Amicale sera représentée par 240 athlètes.

### COUPE D'AFRIQUE

#### La Jet qualifiée

La JE Tizi-Ouzou s'est qualifiée pour les huitièmes de finale de la coupe d'Afrique des clubs champions en battant, le 21 avril à Freetown (Sierra Leone) le Réal Républicain par deux buts à un.

A l'« Aller », les représentants algériens avaient gagné par un but à zéro. ■



L'Equipe première de football du FAH.

Offre d'emploi

Recherchons  
comptables qualifiés

Ecrire :  
Service du personnel  
AAE

40, rue Boileau  
75016 PARIS

Tournoi populaire  
de foot à 7 sur Moret,  
Nemours,  
Montereau, Melun,  
Dammarie et Meaux,  
d'avril à juin 1984.  
S'inscrire auprès de  
l'AAE, 1 place  
St-Exupéry  
77100 Meaux.  
Tél. : 025.23.78

vous invite à participer

constituez vos équipes

engagez-vous

TOURNOI POPULAIRE DE FOOT A 7

AVRIL à JUIN 84 - 3 secteurs

## Entretien avec Nouredine Aba le poète est une vigie...

par Denise Barrat

Denise Barrat : Kateb Yacine a écrit un jour : « Le poète est, d'une certaine façon, une torpille humaine. »

A travers cette image, comment concevoir le rôle même du poète ?

**Nouredine Aba :** Kateb a quelquefois des images extraordinaires. Je crois qu'il a raison : le poète est une torpille humaine en ce sens qu'il fait toujours avancer les choses ; c'est toujours lui qui entraîne les êtres dans son sillage.

Je répondrai aussi par un mot de Rimbaud : « Parce qu'il est l'homme qui voit ce que les autres croient voir, lui le voit réellement. »

Et c'est vrai que le poète est une torpille ; et c'est vrai qu'il voit ce que les autres ne voient pas.

Mais il faut qu'il ait une flamme en lui, une espèce de brûlot. On ne peut plus concevoir maintenant de poète dans ses pantoufles, face à la cheminée, en train de regarder le feu, en train de voir les flammes danser : c'est très beau, c'est très joli ! A l'occasion, je le ferais ! Mais on ne le peut plus. Plus personne ne peut vivre et dormir sur ses deux oreilles, sans savoir que l'on crie quelque part, sans savoir que l'on torture quelque part, sans savoir qu'il y a des gens qui meurent de faim quelque part... C'est la raison pour laquelle le poète a une grande, une immense, responsabilité. C'est ce que j'appelle la vigie. Quant tout le monde dort, il est la vigie, l'homme qui ne dort pas.

Voilà, c'est ainsi que je conçois le rôle du poète. Sinon, cela ne justifie pas une vie. Si c'est pour aligner des vers, si c'est pour que vague rime avec divague, c'est inutile, si l'on n'apporte pas à d'autres sa lucidité, son espoir.

★ Une chose qui frappe toujours est que, la plupart du temps, le poète est inspiré quand il y a état de souffrance, soit personnelle, soit collective. Alors, peut-on vraiment dire que l'inspiration est liée à cette espèce d'état aigu ?

— Oui, c'est vrai. Je dirais plutôt que ce sont les poètes qui sont liés à cela. Pour ma part, j'écris toujours sous l'impulsion d'une grande émotion. Parfois, une émotion ne donne pas naissance à un poème. Il faut que ce soit une émotion déchirante. Tu vois, la Palestine, cela m'a déchiré, quand j'ai pris la mesure de cette souffrance de tout un peuple. Alors, ce me fut une souffrance énorme,



▲ Nouredine Aba  
◀ en 1963  
avec Henri Kréa

presque une mutilation. Et l'on peut dire que c'est la souffrance des Palestiniens qui a provoqué en moi un choc qui a fait que je me suis dit : il ne faut pas que cette souffrance n'ait pas au moins quelqu'un qui essaye de la faire entendre, de la faire comprendre, de lui rendre justice. C'est vrai, la souffrance agit comme un levier, souvent.

★ Et cela, est-ce quelque chose de général, quel que soit le ciel sous lequel on vive, que ce soit au Nord, au Sud, à l'Est, à l'Ouest ?

— Oui, c'est quelque chose de général. Aujourd'hui, je ne crois pas qu'un poète, un créateur, qu'il soit au Chili ou qu'il soit au Pérou, ou qu'il soit en Algérie ou qu'il soit en Palestine, je ne crois pas qu'il puisse se préoccuper de son univers intérieur, qu'il puisse s'occuper de poésie parce que son amie l'a laissé... Certes, c'est une aventure intérieure. Mais, aujourd'hui, je crois que la vraie mission du poète, c'est d'être à l'écoute du monde, de tâter le pouls du monde. Et puis, de dire ce qu'il ressent de cette souffrance.

En étant libre, le poète algérien découvre, pour ainsi dire, que son terroir est le même que le terroir des autres, que la vague est la même que la vague des autres, que la forêt est la même que les forêts des autres. C'est comme s'il découvrait cette terrible vérité qu'il ne pouvait pas y avoir d'homme libre tant qu'un seul resterait enchaîné. Je crois que c'est cela, le poète : il est lié par les autres qui sont enchaînés.

Il est davantage lié par le malheur que par le bonheur. Ce n'est pas qu'il soit contre le bonheur. Je suis heureux quand je sais qu'il y a des gens heureux. Mais le malheur rapproche plus que le bonheur. Ce qui me rapproche des Palestiniens, c'est que je sais qu'ils ont été victimes d'un immense déni de justice, qui n'a pas son précé-

dent dans l'Histoire. C'est une souffrance terrible pour un être humain de savoir qu'il ne peut plus compter sur personne. C'est le peuple palestinien. Il ne peut compter que sur lui-même. Et il n'a rien. Les peuples pauvres n'ont rien. Il faut des Jésus, il faut des Mahomet, il faut des Gandhi pour les sauver. Alors, où les trouvera-t-on, ceux-là ?

★ Est-ce qu'actuellement, en Algérie, en dehors des relations sur un plan politique, des poètes palestiniens comme Mahmoud Darwich, ou d'autres, sont lus par les Algériens ?

— Oh, oui !

★ Et crois-tu qu'en sens inverse, les Palestiniens lisent les poètes algériens ?

— Je ne sais pas si les Palestiniens lisent les poètes algériens. A vrai dire, il me semble que leur souffrance leur fait oublier qu'il y a des gens qui se battent pour eux.

Mais je peux t'affirmer qu'effectivement Mahmoud Darwich est le poète palestinien le plus connu des poètes algériens.

De l'autre côté, je ne suis pas sûr que les Palestiniens connaissent cette chaîne de solidarité des poètes, de jeunes poètes qui écrivent sur la Palestine...

Mais il y a aussi, le fait que la majorité des Palestiniens sont anglophones, et que ces poèmes de jeunes sont souvent écrits en langue française.

★ Par delà les souffrances, et les temps de guerre, comment conçois-tu la poésie en temps — rare mais qui existe — en temps de paix ?

— Quand il n'y a pas la guerre, il y a toujours la souffrance des hommes ; il y a toujours des tremblements de terre, il y a toujours des déraillements de trains ; il y a toujours la

souffrance. Je crois que l'homme n'échappe pas à la souffrance...

Le poète est destiné non seulement à être cette espèce de torpille, selon l'expression de Kateb. J'embellirais cette image ; je dirai : il est destiné à être la galaxie du monde.

Mais, dans cette galaxie, il y a toujours des étoiles filantes. Il faut bien que le poète se fasse le berger de ces étoiles filantes.

★ Par delà ce rôle du poète, au plan de la poésie même, Jean Cayrol disait : « Les mots sont aussi des demeures. » La poésie elle-même, par delà les sentiments, et la participation à la souffrance humaine, comment la définirais-tu en tant que verbe, que langage poétique ?

— Il n'y a pas de définition du langage poétique. Je crois que chaque instant de la vie a son propre langage, son propre style. Ainsi, j'ai écrit « Montjoie Palestine », en vers et d'un seul jet ; j'ai écrit « L'Aube à Jérusalem » en pièce de théâtre ; j'ai écrit « C'était hier Sabra et Chatila », comme si j'avais une robe d'un procureur de la République. Je crois qu'il n'y a pas de définition. C'est l'émotion qui décide.

Le poète a cette espèce de dimension unique, qui se fait en alchimie à son insu. Et c'est cette alchimie qui fait que le poète est poète.

★ A tes yeux, l'alchimie est-elle traductible ?

— Non. Elle est perceptible, mais non traductible. Les gens qui aiment la poésie parviennent à la décoder et à la reprendre.

★ Donc, il faut que le traducteur soit presque poète lui-même pour pouvoir traduire ?

— Oui, il est indispensable d'avoir une vision de poète pour pouvoir traduire un poème ; sans quoi c'est impossible.

★ Récemment tu évoquais le fait qu'il y avait eu trois Journées de poésie, en Algérie. Était-ce des poètes algériens entre eux ou bien des journées internationales ?

— C'était des poètes algériens entre eux.

★ Est-il prévu des Journées internationales de poésie où les Algériens rencontreraient des poètes de tous les pays ?

— Les trois journées auxquelles j'ai assisté étaient orga-

nisées par le Centre des sciences humaines de l'Université d'Oran. L'idée en était originale, parce que c'était la première fois que se réunissaient des poètes algériens de langue française et des poètes algériens de langue arabe. C'était en mai 82.

Ce Centre, effectivement, a l'intention d'organiser des Journées de poésie internationale, la date n'en est pas encore fixée.

★ **Quel est le courant actuel de la jeune poésie algérienne ?**

— Parmi les poètes que je

connais, en langue française, on trouve différents thèmes qui sont des thèmes nouveaux. Ils sont en train de déposer à la consigne — si l'on peut employer cette image — tout ce qui décolonisation, tout ce qui est inventaire de la souffrance, tout ce qui est guerre de libération. Ils sont en train de se pencher un peu sur l'émergence des idées nouvelles. C'est un signe de bonne santé. Car cela prouve qu'ils se sentent libres, et s'intéressent à l'univers. Ils jettent l'ancre ailleurs : ils sont à l'écoute du monde.

## Cheikh Imam, Ahmed Fouad Nejm et Mohamed Ali à Paris

Cheikh Imam, Ahmed Fouad Nejm et Mohamed Ali devaient donner les 27-28 et 30 avril, au Théâtre des Amandiers à Paris trois représentations exceptionnelles, avant de se produire dans six autres villes en France dont Lyon, Grenoble, Marseille.

La venue de ce groupe égyptien constitue une première, car ces hommes qui ont consacré tout leur talent au service du peuple, en ont assumé courageusement les conséquences dont des séjours en prison répétés, la privation de passeport, des interdictions d'édition de leurs disques ou cassettes en Egypte, etc... Une vague de protestation de nombreux artistes et intellectuels du monde entier s'était élevée contre notamment le dernier emprisonnement de Ahmed Fouad Nejm en avril 1981 pour chanson subversive.

Chacun de ces hommes a une très forte personnalité et est un artiste à part entière.

Cheikh Imam, né en 1918, a suivi une formation musicale et se perfectionna au luth auprès du Maître Cheikh Darwich Hariri. En 1945, il interprète les chansons de Saïed Darwich et des classiques arabes à la radio égyptienne qu'il quittera bien vite, indigné par la corruption et la médiocrité qui font loi. Mohamed Ali, né en 1930, a connu Cheikh Imam à Gouria, quartier du Vieux-Caire et il est son compagnon fidèle depuis près de quarante ans. Artiste peintre de talent, Mohamed Ali est également choriste et percussionniste du groupe. La rencontre avec Ahmed Fouad Nejm va donner au groupe une nouvelle force créatrice. Poète, Ahmed Fouad Nejm trouve son inspiration là où existe l'oppression, l'humiliation du peuple égyptien, palestinien ou encore arabe. Leur œuvre à tous les trois connaîtra la répression pour avoir incarné l'âme du peuple et exprimé à travers la poésie, la musique arabe traditionnelle, l'espoir de celui-ci. Leur langage et leur message sont de ce fait universels.

Avant de s'envoler pour Alger pour une visite de trois jours d'amitié au peuple algérien, nous les avons rencontrés à Paris. Nous avons rencontré trois hommes chaleureux, qui savent nous faire communiquer leur foi pour la défense des causes justes, trois hommes qui malgré la notoriété qu'ils ont atteinte par leur œuvre artistique, sont restés humbles et nous rappellent que le militant doit toujours demeurer proche du peuple.

**La Semaine : Dans quelles circonstances vous êtes-vous réunis pour former un groupe ?**

**Ahmed Fouad Nejm :** En 1962, un ami m'a emmené dans le quartier El Ghouria pour rencontrer Cheikh Imam. En ce temps-là j'étais perdu. Je pensais travailler avec la Radio Égyptienne mais j'hésitais, jusqu'au jour où j'ai rencontré Cheikh Imam chez Mohamed Ali. Depuis ce jour nous nous sommes jamais séparés.

C'est mon ami Saïd El Moundji qui, très intéressé par ce que faisait Cheikh Imam m'invita à écouter cet artiste qui était boudé par les médias parce qu'il n'acceptait pas la corruption.

★ **Comment avez-vous pu quitter le territoire égyptien ?**

— C'est l'intervention de nos amis français auprès du

Gouvernement Égyptien qui l'a permis. De plus, les élections en Egypte sont proches et pour notre sortie du territoire Égyptien, le Gouvernement pense en tirer des avantages en faisant croire qu'ils respectent les principes de liberté et de démocratie.

★ **Pensez-vous que la**

Cheikh Imam, Fouad Nejm, « les embastillés du Nil », étaient l'autre semaine à Alger. Libres. Enfin !

Autour d'eux une pléiade de poètes et d'écrivains algériens, Nadia Guendouz, Lakhdar Saïhi, Rachid Boujedra et tant d'autres encore, venus partager le pain de l'amitié et de la fraternité.

Fouad Nejm, Cheikh Imam, Mohamed Ali, « votre combat est le nôtre, » comme l'a dit Nadia Guendouz « revenez vite à votre promesse de passer le Ramadhan avec nous ». En Algérie.



**chanson ait une place dans le combat politique ?**

— La chanson que nous présentons est un ensemble de plusieurs éléments que l'on prend à part : les paroles, la musique et la représentation de l'ensemble. Les paroles sont destinées au peuple Égyptien, pour une meilleure justice, pour la liberté et le progrès. La musique représente l'originalité de la révolution arabe. Elle jaillit de notre terre, vient de notre histoire et elle est traditionnelle.

Lorsque nous nous représentons, nous n'avons que le luth, les percussions et nos voix à tous les trois. Nous n'avons besoin ni de micros, ni de beaucoup de place pour présenter notre spectacle. Nous pouvons chanter dans la rue, dans un café voire dans un autobus.

Nos chansons expriment notre refus devant la répression, le sous-développement, la pauvreté, l'ignorance ou la maladie. Nous chantons pour la liberté. Notre art est révolutionnaire car nous voulons donner à la chanson arabe une authenticité qui la ferait apprécier et respecter par les arabes et les non-arabes.

★ **Comment expliquez-vous l'impact que vous avez, malgré les difficultés qui entourent votre œuvre ?**

— Notre expérience qui a débuté en 1962 est un acquis du peuple arabe. Elle est surtout basée sur la persévérance, la fidélité et la sincérité. La troupe du Cheikh Imam continue encore aujourd'hui, malgré tous les obstacles, la répression qu'elle a connue. Cela nous prouve que le peuple arabe, lorsqu'il persévère, peut réussir. Cela est pour nous une valeur sûre dont nous pouvons être fiers.

★ **Qu'est-ce qui vous a amené à sortir du schéma de la chanson égyptienne telle qu'on peut se la représenter à travers des chanteurs tels que Farid-El-Atrache, Oum Kalthoum...**

— Ce qui nous a poussé dans cette voie, c'est essentiellement notre amour de la vie, de notre patrie, de notre peuple et de la paix. Mais nous ne sommes pas des pionniers dans ce domaine. D'autres grands artistes tels que l'éternel Mahmoud Darwich, Bairam Tounsi et Nadim ont exprimé la souffrance

de leur peuple et ont payé très cher leur prise de position. Ce sont nos professeurs et ils nous ont appris à dénoncer les injustices, tout en étant prêts à prendre la responsabilité de nos actes et à en subir les conséquences. Et en fin de compte, le peuple arabe essaie de préserver cet art qui lui est aussi précieux que la prunelle des yeux.

★ **Pour quelles raisons avez-vous pris position pour les Palestiniens dans un pays tel que l'Égypte qui a œuvré pour un rapprochement avec Israël ?**

— Depuis 1962, nous avons des positions totalement différentes avec le Gouvernement concernant la question Palestinienne. Cette dernière n'est d'ailleurs pas le seul litige que nous avons avec le Gouvernement Égyptien. Aujourd'hui, l'alliance du Gouvernement Égyptien avec Israël, nous prouve que nous avons toujours soutenu la bonne cause. Et nous poursuivons toujours cette même voie car l'avenir est à nous, alors que le Gouvernement Égyptien a un passé qui l'accable.

★ **Quelles sont vos sources d'inspiration quand vous écrivez et composez une chanson ?**

— Pour les paroles, la musique, voire nos comportements, notre inspiration vient de la rue égyptienne, du peuple égyptien qui possède un patrimoine culturel très riche. Le combat que mène le peuple pour le développement et la construction d'un avenir meilleur est le nôtre.

★ **Dans quel esprit se situe le spectacle que vous allez présenter au Théâtre des Amandiers à Nanterre ?**

— Avec comme principe, la solidarité entre tous les intellectuels et artistes du monde. En effet, nous devons notre présence à Paris aux efforts de ces intellectuels qui ont œuvré pour nous libérer du piège qui se referme sur nous depuis 1962.

★ **A quel public pensez-vous vous adresser ?**

— Pour le peuple arabe. Nos amis français seront les invités d'honneur et le peuple arabe sera le maître de la fête.

★ **Pourquoi avoir choisi l'Algérie pour une visite d'amitié ?**

— L'Algérie est un exemple de la lutte arabe. C'est le pays du million de martyrs dont nous sommes tous fiers. L'Algérie c'est un médaillon sur toutes nos poitrines. Lorsque nous irons en Algérie, nous irons chez le peuple qui a porté très haut l'honneur des pays arabes, qui a démontré au monde entier que le peuple arabe est un grand peuple digne de respect et d'un avenir meilleur.

Propos recueillis par Y. AMINA

★ M. Abdelhamid Benhedouga a donné, mardi 24 avril 1984, une conférence au Centre Culturel algérien à Paris.

Donnée en langue arabe, cette conférence avait pour thème « Rapports entre la littérature et le cinéma dans une société en mutation ».

★ Dans le cadre des rencontres « Islam et Occident » une conférence-débat devait se tenir le vendredi 27 avril à la Maison de l'Unesco.

Thème de cette conférence-débat : « L'Islam et l'Occident devant les conquêtes de la science : concordance ou conflit ».

Placée sous le haut patronage de M. Habib Chatty, secrétaire général de l'Organisation de la Conférence Islamique, elle devait se tenir avec la participation du professeur Abdus Salam, Prix Nobel de Physique 1979, des professeurs Jean Bernard et Louis Leprince-Ringuet, tous deux de l'Académie française, ainsi que de M. Hussein Al Saziri, ministre saoudien de la Santé.

#### 1<sup>er</sup> FESTIVAL DES CULTURES ETRANGERES D'ORLEANS

27 AVRIL - 5 MAI 1984

organisé par l'A.S.T.I., des Associations d'immigrés en collaboration avec la M.C.O. Centre d'Action Culturelle d'Orléans et du Loiret.

Du 27 avril au 5 mai, spectacles de théâtre, musique, danse, projections de films, expositions, débats, rencontres...

ALGERIE : photos, vie quotidienne et artisanat  
MAROC : photos, la répression et la vie quotidienne de l'indépendance à nos jours  
ESPAGNE : peintures de Severino Arranz, Antonio Cruz, Diego Perez  
SENEGAL : documents et recherche « la basse Casamance » - réalisation du Lycée J. Zay  
PAKISTAN : photos  
PORTUGAL : architecture des années 80. Portugal « monumental », artisanat.

Renseignements à la M.C.O. et au (38) 62.12.55

## droit de riposte

Je ne sais qui, déjà, qualifiait « ce grand quotidien du soir de la Rue Réaumur » de « Transes-Soir ». Il avait mis, en tout cas, dans le mille ; car à lire ce journal parisien, il y a de quoi entrer en transes ou avoir des coulées de sueurs froides dans le dos.

Figurez-vous que les lecteurs qui témoignent dans les colonnes de ce quotidien sont « agressés, battus, renversés, volés, trompés ». Rien que ça ! Par qui ? vous demandez-vous ?

Devinez ! Des « Arabes », des « Algériens ». Ben voyons !

Regardons d'un peu plus près ces « témoignages ». Tenez par exemple, celui de Mme S... qui « croyait pouvoir vivre paisiblement dans le XVI<sup>e</sup> ».

« En octobre dernier, un lundi matin, vers 10 heures, il pleuvait. Il n'y avait personne au bas de l'escalier du Trocadéro, que je devais remonter pour prendre mon autobus. Trois Arabes arrivèrent en courant vers moi. Heureusement, deux hommes, qui descendaient les escaliers, crièrent : « Arrêtez ! » et les autres s'enfuirent. »

On remarquera primo que ce témoignage est signé simplement « Mme S... » Pourquoi pas après tout « Mme X. » ?

Deuxièmement, on a beau lire et relire ce passage (soit dit en passant, écrit dans un style journalistique qui devrait valoir à « Mme S... » le prix Pulitzer), on ne voit pas où est le délit. A moins que courir en soit un.

Tertio, « Mme S. » doit avoir une vue plus que perçante, car d'une part « il n'y avait personne » et d'autre part, elle a vu trois hommes courir ; et elle a tout de suite su que c'étaient des « Arabes ».

Moralité : joggeurs, coureurs de fond, exercez votre sport favori, loin de Mme S... sinon elle vous confondra.

Regardons maintenant un second témoignage signé « Mme L... C... (75015 Paris) »

« J'ai été agressée dans mon immeuble par un couple d'Algériens très bien mis, habillés en noir. L'homme était d'une force peu commune. Ils m'ont poursuivie, car j'habite un ensemble de huit immeubles et, au moment de rentrer chez moi, ils m'ont poussée en me bâillonnant si fort qu'ils m'ont cassé deux dents, et la femme m'a fracturé la main pour m'arracher mes bagues. »

Primo : « un couple d'Algériens ». On suppose que ce couple là se promenait avec sa nationalité bien mise en évidence.

Mais qu'allons nous chercher là, cette dame, qui entre parenthèses a « 89 ans, et de plus cardiaque », sait tout puisqu'on nous dit qu'elle s'appelle « L...C... » Deuxio : à 89 ans on n'a pas moins du goût puisqu'elle gratifie ce couple de « bien mis »

Tertio : si l'homme est « d'une force peu commune », que dirait elle de la femme qui lui a fracturé la main.

Quatro : on peut avoir « 89 ans », être « cardiaque » et être « poursuivie ». A cet âge là, tous les gérontologues vous le confirmeront, les dames ont les jambes alertes et courent comme des lièvres.

Il n'y a guère longtemps un hebdomadaire satirique avait épinglé les confrères trop « sécurisants » qui contaient le témoignage d'un apprenti soi-disant « racketté » par des jeunes loubards à... 2 000 F par semaine.

Un apprenti qui gagne... 8 000 F par mois. La crise ! Bidonnant non ?

Au fait, ce quotidien du soir n'appartient-il pas à un monsieur qui règne sur un autre journal dont le titre rappelle — littérairement parlant — la fameuse phrase de Beaumarchais : « calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose ».

A. L.A.

## Courrier des lecteurs

### petits faits

Bonjour, je m'appelle Nadia. Je suis une fidèle lectrice de « La Semaine » qui m'intéresse beaucoup. Je suis algérienne, je suis élève de 1<sup>ère</sup> (sciences médico-sociales) dans le lycée Antonin Artaud.

Mon père est originaire de Sidi-Bel-Abbes, ma mère de Tlemcen. Je vis dans une famille assez aisée et pratiquement sans problèmes. Cependant quelques problèmes d'origine raciste nous ennuient particulièrement. Si je vous écris ce n'est pas pour vous raconter ma vie, mais pour vous dire que votre hebdomadaire me plaît beaucoup ainsi qu'à mon entourage. De nombreux articles m'ont intéressée, tel que certains témoignages sur des événements passés et qui ont coûté la vie à nos chers compatriotes ; les articles sur les attentats et meurtres contre les Maghrébins ; les réunions des diverses sections de l'Amicale (car je fais partie de l'UNJA ou plutôt je suis adhérente et responsable de section à l'Amicale). J'ai aussi été attirée par les articles qui ont pour thème le racisme, car je suis moi aussi — aussi ce n'est moi c'est quelqu'un des miens — victime du racisme aussi bien dans le quartier qu'au lycée. Je vais vous donner quelques exemples qui sont des petits faits, mais qui veulent dire beaucoup de chose.

Je suis allée un jour à la boulangerie de quartier acheter du pain, il y avait une longue file car le Supermarché était fermé, et c'est là que d'habitude vont les gens du quartier. Il y avait devant moi un jeune maghrébin, qui devait avoir mon âge, qui commanda deux baguettes. La boulangère les lui enroula dans une feuille de papier à croissants pleine d'additions. Il allait partir quand la dame lui demanda « pour qui est ce pain ? » Le jeune lui répondit que c'est pour sa voisine, Mme X., qui est d'origine française. La boulangère lui reprit le pain, enleva les feuilles et les changea par d'autres plus propres.

N'est-ce pas là une réaction raciste ?

J'habite dans un HLM au 6<sup>e</sup> étage, cela fait maintenant 12 ans, et on a eu pratiquement aucun problème avec les voisins. Cet été vient de s'installer une famille au-dessus de notre appartement, une famille assez aisée mais qui ne se prend pas pour n'importe qui.

Depuis que cette famille habite, ici, nous avons des problèmes, chaque fois que cette voisine étend son linge l'eau coule comme un ruisseau (et je n'exagère pas) sur le linge de ma mère. Ma mère, la première fois, n'a pas fait cas, car cela peut arriver à tout le monde de ne pas avoir le temps d'essorer son linge. Puis voyant que cela ne cessait pas, ma mère monta voir cette voisine qui ferma la

porte au nez de ma mère en lui disant : « je le fais exprès pour t'embêter ». Jamais personne n'avait osé tutoyer ma mère et l'insulter ainsi. Ma mère lui avait pourtant parlé poliment et sans hausser la voix. Nous n'aimons pas les histoires, mais quand on les cherche on les trouve. Chaque fois ça recommence si ne n'est pas le linge, c'est les plantes. Elle n'arrose pas ses plantes, elle les noie ! Ainsi tous les draps de ma mère se retrouvent salis par l'eau des plantes (tiens justement l'eau est en train de couler au moment où je vous écris).

Moi ce qui me déplaît, et que je ne peux supporter dans tout ça, c'est qu'elle ne s'en prend pas aux parents, elle s'en prend à mon frère, qui l'autre jour revenait de l'école et fut insulté par celle-ci. Elle le traite de sale arabe. Dans ces cas-là, que faire ? Nous ne sommes pas les seuls arrosés. Il y a aussi les voisins du dessous, mais qui ont peur des histoires et n'osent se plaindre, car nous nous sommes plaints mais rien à faire, on nous dit toujours on fera quelque chose, mais on attend encore.

Je pourrais vous citer de nombreux cas « racistes », plusieurs personnes de mon entourage en ont été victimes.

Je voudrais vous parler aussi de mon lycée et de ma classe tout particulièrement, je suis dans une classe où il n'y a que deux musulmans (dont moi-même). Chaque fois que l'on aborde des sujets concernant l'Algérie, je voudrais tellement pouvoir parler de tout ce que je connais, mais malheureusement mes connaissances ne sont pas vastes, je suis donc obligée de parler de ce que je sais par rapport à mon entourage et des quelques connaissances que j'ai grâce à votre hebdomadaire et grâce aussi à ma participation aux réunions de l'Amicale.

Cela m'embête beaucoup qu'une élève non-algérienne puisse savoir plus de chose sur l'Algérie que moi.

Je fais appel à vous pour que vous puissiez parler un peu plus des origines de la guerre en Algérie, du chômage et du travail des immigrés. Je voudrais que vous me donniez différents renseignements pour le retour au pays pour mes parents et moi-même, mais aussi des renseignements sur les différentes branches qu'il y aurait dans les universités et facultés en Algérie car j'ai l'intention de rentrer et finir mes études là-bas si je réussis mon bac, inshallah. Mais pour cela il me faut de plus amples renseignements qui me seront utiles.

Voilà je crois que j'ai tout dit, du moins je ne trouve plus rien à ajouter s'il me viendrait à l'esprit autre chose je vous le ferais savoir dans ma prochaine lettre.

Nadia, Marseille

Ayant relu dans un numéro de juin 1983 de votre estimé journal, sous le titre « croisade », une réplique cinglante au livre de J.P. Peroncel-Hugoz, « Le radeau de Mohamet », livre que je n'ai pu avoir, je me suis rappelé qu'en juillet 1949, (il y a plus de trente ans déjà, j'avais publié, dans le journal « La République Algérienne », un long article portant le titre « L'Islam Religion de Justice ». Cet article, qui m'avait été inspiré par le « Procès des députés Malgaches », mon camarade M. Ahmed Boumendjel avait tenu à le présenter aux lecteurs du journal en termes élogieux pour ma personne.

Il avait eu du retentissement. A Bône, en le lisant, un ami (président de la culturelle musulmane), avait pleuré. A Batna, le regretté Si Mostefa Ben Boulaid était venu me voir. A Alger, les jeunes scouts en avaient reproduit l'essentiel dans leur journal « El-Hayat ».

J'ai jugé opportun et utile de vous envoyer une photocopie de cet article, il apporte un appui certain à celui de votre honorable collaborateur (en exposant la saine et vraie doctrine de l'Islam) comme le Christianisme des catacumbes — un christianisme pur qui a créé des saints et des martyrs et a survécu aux persécutions de l'empire Romain — l'Islam du Coran et de la Sounnah a résisté aux croisades et au colonialisme de l'occident. Il n'a pas perdu son âme. Et aujourd'hui encore, malgré les attaques haineuses et les complots perfides, malgré ses faiblesses et les divisions qui le déchirent, le monde de l'Islam résiste et tient bon : Non ! le radeau de Mahomet ne fera pas naufrage et ne sombrera pas dans les flots.

P.S. - Je vous remercie d'avoir réservé une page magnifique à mon article, à ma lettre et à la photographie d'Isabelle Eberhardt. En relevant le passage où j'évoque le passé de ma ville natale j'ai eu des larmes aux yeux.

Veuillez accepter avec l'assurance de mes bons sentiments, mes salutations les meilleures.

Mohamed Hamouda Bensai

## L'ISLAM, RELIGION DE JUSTICE

...Pour ma modeste part, à titre de contribution personnelle, je veux simplement présenter à ceux qui voudront me lire, quelques pages de foi et de bonne foi écrites, il y a tantôt seize ans, dans une lettre adressée à un savant arabisant de France.

Dans cette lettre, constatant la précarité des moyens de l'homme juste devant la perfidie cauteleuse des puissants de ce monde. Je me demandais pourquoi ces valeurs : mystique, philosophie, science, qui forment l'armature spirituelle du monde occidental, se révèlent, à l'épreuve des faits, désespérément inefficaces, dérisoires et mensongères. Et, me posant la même interrogation que se posent tous ceux qui veulent se dépasser, pour reprendre encore le fier langage de Louis Martin-Chauffier, je me répondais à moi-même :

« ...Cependant, il y a encore un espoir, et le « sel de la terre » comme dit l'Evangile, ce sel qui la préserve, malgré tout, d'une corruption irrémédiable, existe toujours, mais, où est-il donc ce remède souverain de toute âme malade ? Ah ! je ne sais pourquoi soudainement remonte à ma mémoire le cri déchirant et sublime que le vieux Tolstoï, presque désespéré, fait dire à son « Sutaïef ». Et je l'écoute ce cri, et je le reprends pour mon compte : « Ah ! si quelqu'un m'enseignait en quoi je me trompe, en quoi je m'éloigne de la Vérité, je servais cet homme jusqu'à la mort... Vrai, je ne sais pas ce que je ne lui donnerais pas... ». Où est-il donc ce « Hak » dont nous avons tant besoin ? Cette « Vérité » qui sauve et sans laquelle nous ne saurions devenir meilleurs ? Je cherche, j'interroge, je sonde anxieusement les lointains horizons... et voici qu'à mes yeux —

déjà dépris de tant d'humaines misères et d'illusions fanées qui traînent dans la poussière — de nouveau respirent l'aurore éternelle de l'Islam.

Je vois un homme d'aspect très simple — il s'appelle « El-Amine » — ; il parle à un pauvre inconnu et lui dit : « C'est toi qui a écrasé mon pied, hier, sous ta grosse semelle et que j'ai cinglé d'un coup de fouet ? Eh bien ! voici quatre-vingts brebis, je te les donne, emmène-les avec toi ». Je le revois encore — il est devenu, maintenant le « mostefa » (l' élu ) de tout un peuple — ; il parle, et sa voix où vibre une émotion contenue, dit à la foule innumérable qui l'écoute : « O ! Croyants ! s'il est parmi vous quelqu'un dont j'ai fait bâtonner le dos, voici mon dos pour qu'il se fasse justice ! S'il est quelqu'un dont j'ai blessé l'honneur, voici mon honneur pour qu'il se venge ! S'il est quelqu'un dont j'ai pris le bien, voici mes biens, pour qu'il se paie. Et que nul n'hésite dans la crainte de mon ressentiment, car le ressentiment n'est point dans mon caractère.

...La honte est plus facile à supporter en ce monde que dans l'autre ».

Cet homme est chargé d'un message ; une Parole Sainte emplit sa poitrine ; et cette Parole lui dit : « Sois droit, conformément à l'ordre qui t'a été donné ».

Cet homme est un « juste ». J'en vois encore un autre ; son maintien est modeste ; il s'appelle « El-Seddik » ; il vient d'être élu « Chef de la Communauté » et « Successeur de l'Envoyé de Dieu » ; son air est grave et son silence m'émeut. A quoi pense-t-il avec un tel recueillement ? Est-ce à ce verset :

« Ton Seigneur dit aux anges : « Je mettrai sur terre un successeur » ?

Ou à cet autre : « mon alliance, les méchants ne l'auront pas » ?

Visiblement, l'homme est ému par le « dépôt sacré » qui lui vient d'être confié ; on dirait qu'il l'accable comme une charge trop lourde. L'homme est « Véridique » et je devine ce qui le préoccupe. Il sait que la mission de l'homme est d'être « le successeur de Dieu » sur la terre, comme si Dieu s'était absenté de ce monde ; il sait que cette mission, que ce « Vicariat » inouï font que l'Homme, devenant responsable de toutes les iniquités de la terre, se doit de faire en sorte que le « règne de l'Homme soit le règne de Dieu ». Il le sait, et c'est pourquoi il tremble en pensant aux possibles défaillances de son humanité corruptible. Mais ; voilà qu'il se lève ; il a repris confiance et courage ; il s'adresse à la foule qui l'entoure ; et j'entends ces paroles : « O ! gens !... Si je fais bien, aidez-moi ; si je dévie de la Vérité redressez-moi ; la droiture est un gage ; le mensonge est une trahison ; le faible parmi vous est fort jusqu'à ce que je lui ai restitué son dû ; le fort parmi vous est faible à mes yeux jusqu'à ce que je lui ai repris ce qu'il détient indûment ». Et je me dis, ému par tant de rectitude ; vraiment, cet homme est « véridique » et son exemple est un honneur pour l'homme.

Et, maintenant, j'en vois un troisième ; il s'appelle « El-Farouk ». Il pleure, en pensant à la lourde charge qu'il porte sur ses épaules, et il gémit de douleur : « Ah ! ce dépôt sacré, comme elles avaient raison les montagnes de le refuser ! Et que dirai-je au Seigneur, pour ma défense, le jour où toute âme rendra compte, si une brebis venait à se noyer dans l'Euphrate ? » Cet homme est à Médine son empire est immense et il tremble pour une simple brebis... Et je le revois encore le brave homme, attisant de son souffle le feu d'une marmite autour de laquelle une femme et quelques petits enfants sont assis. Et leur sert la nourriture, et il la refroidit de son souffle pour ne pas qu'ils se brûlent ; puis, je le vois qui se lève ; son visage est heureux ; et je l'entends dire, à son vizir, ces simples mots qui m'émeuvent jusqu'aux larmes : « Maintenant que j'ai vu ce feu, sa lumière m'a éclairé ».

Cet homme est une conscience ; et cette conscience est fille du Livre qui dit :

« Celui qui accomplira le poids d'un atome de bien le verra, et celui qui accomplira le poids d'un atome de mal le verra ».

Dans le ciel de notre histoire, ces trois noms au prestige fulgurant : Mohammed, « El-Amine », Abou-Bekr, « Es-Seddik » et Omar « El-Farouk » demeurent inaltérablement les fidèles symboles des plus hautes vertus humaines : conscience, droiture, justice. Puisse le salutaire exemple de ces vertus faire réfléchir ceux qui, nonobstant l'inexorable passion raciste ou l'aveuglement d'un colonialisme haineux, ne veulent pas désespérer de l'avenir des hommes ! Et puisse encore cet exemple les persuader, comme nous, que, seul, l'Islam, — l'Islam incorruptible du Coran et du Prophète — renaissant de nouveau et recouvrant, ainsi, sa miraculeuse jouvence, peut surmonter les lourdes hérédités de vengeance et de haine, et créer la cité fraternelle qu'appellent de leurs vœux toutes les élites du monde.

Batna ce dimanche, 17 juillet 1949.  
Mohammed Hamouda Ben Sai

(suite de la page 16)

### « La chrétienté à l'heure de Mahomet »

nier n'aura que plus de prix s'il était castré. « *Immensum lucrum* », bénéfiques gigantesques !, pour ces fabricants d'eunuques installés à... Verdun, Prague, Cordoue, l'Arménie, Samarcande et... les monastères chrétiens d'Assouan.

N'en ajoutons pas plus, le lecteur le découvrira de lui-même, le monde à l'époque du haut Moyen Age n'était pas peuplé que d'anges (sans jeu de mots). Il y avait cette Irène de Byzance qui se proclame « basileus » « empereur (au masculin) », et qui, « le 15 juillet 797, dans la chambre pourpre ou elle l'avait mis au monde (...) fait crever les yeux de Constantin VI ». Son propre fils !

Il y avait cet évêque du Puy « prélat énergique (mais qui) n'a pas d'état d'âme » qui trucidait un pauvre meneur de foule, sorte de Messie campagnard, et livre sa compagne Marie au bourreau.

Bref, ce haut Moyen Age raconté par Michel Clévenot mérite le détour. Savourez-le tel qu'il se présente. C'est-à-dire en mettant de côté tous vos « a priori ». Vous risquerez d'attraper une bonne apoplexie, faute de ne pas le regarder avec des yeux neufs. D'autant que la plume de Michel Clévenot, alerte à souhait et peu conformiste en diable, vous aiguillonne et vous tarabuste jusqu'au chaudron final.

Infernal ! Surtout ses « philippiques » contre les hommes du Croissant.

LAMINE A.

Les Presses de l'Unesco  
The Unesco Press



### La méthodologie de l'histoire de l'Afrique contemporaine

★ Ce 8<sup>e</sup> volume de la collection « Histoire générale de l'Afrique. Etudes et documents » présente un exposé des problèmes faisant le point des connaissances et des grands courants de la recherche sur la « méthodologie de l'histoire de l'Afrique contemporaine », thème d'une réunion de l'Unesco, tenue à Ouagadougou en mai 1979.

L'ouvrage contient les communications de ce colloque ainsi que le compte rendu des débats auxquelles elles ont donné lieu.

Documents de travail et compte rendu de la réunion d'experts organisée par l'Unesco à Ouagadougou, en Haute-Volta, du 17 au 22 mai 1979

(Histoire générale de l'Afrique. Etudes et documents, 8)  
Paris : Unesco, 1984,  
226 p. 60 F

### Le droit à la communication

★ Une analyse du droit à la communication qui retrace la genèse de ce concept depuis qu'il a été formulé en 1969, fait le point sur les études et réflexions dont il a déjà été l'objet et propose des suggestions sur les prochaines étapes du travail à accomplir pour le définir.

Rapport sur l'état de la question par Desmond Fisher (Etudes et documents d'information, 94)  
Paris : Unesco, 1983,  
61 p. 12 F

« La chrétienté à l'heure de Mohamet » de Michel Clévenot

## un singulier fumet sulfureux

★ La petite histoire au service de la grande. La méthode a déjà servi, par le passé. Avec plus ou moins de bonheur, suivant que l'historien avait le génie de la narration ou pas. Mais le bonheur est dans le livre, avec Michel Clévenot.

Que les mannes de la muse Clio ne m'en veuillent pas, j'avoue faire partie de ces lecteurs qui dévorent les chroniques du temps jadis ; et je dédaigne pas, à l'occasion, me repaître, avec délectation, des faits-divers qui ont défrayé la chronique, ou des potins de cours qui ont fait scandale, maculant de rouge, d'opprobre, et de honte le front, teint de lys, de telle majesté ou tel sire de l'ancienne époque.

Après tout, ne dit-on pas que « le journaliste est l'historien du quotidien » ? Pourquoi alors, l'historien ne serait-il pas, aussi, le potinier du passé ?

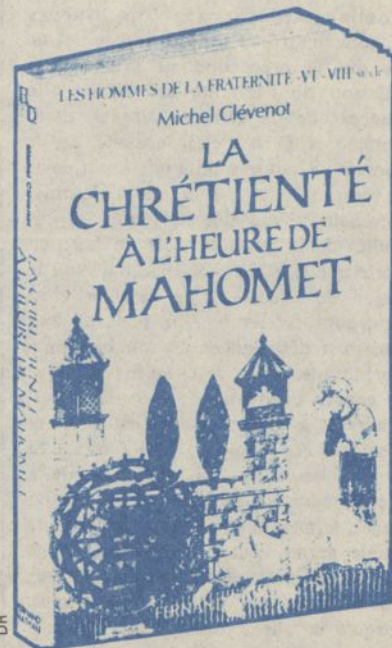
J'ai dit : « j'avoue » ; en réalité, pour parler de Michel Clévenot, il faudrait plutôt dire : « je confesse ». Car voilà un historien qui nous conte une histoire de l'église où d'aucuns pourraient bien y déceler un singulier fumet sulfureux.

Mais doit-on, forcément, être en odeur de sainteté, pour raconter — au-delà de toute religion — l'histoire d'une église, quand on sait que ceux qui la composent sont d'abord des hommes, faits de chair et de sang. Et tout le monde ne l'ignore pas, la chair est faible ; très faible.

Tout ce long préambule, pour dire que Michel Clévenot nous livre, avec « la chrétienté à l'heure de Mahomet » (1), une histoire pleine d'histoires, où le croustillant ne rechigne pas à pointer ses oreilles, au détour de chaque ligne de l'ouvrage.

N'allez surtout pas croire que Michel Clévenot ait jeté en pâture, au grand public, quelques secrets de confessionnal mal gardés du temps des hommes jadis. Le cheminement historique de l'ouvrage est des plus rigoureux et des plus sérieux. Et c'est truffé de références, à telle enseigne que l'appendice des notes est déjà, en soi, une excellente « banque de données » historiques.

Mais le plus remarquable est que Michel Clévenot réussit ce tour de force là où beaucoup de ses prédécesseurs ont échoué : nous faire aimer lire, et nous intéresser à une période histori-



que, somme toute assez rébarbative parce que mal connue : le haut Moyen Age.

### DENIS LE PETIT

Voilà d'abord Denis le Petit. C'est lui qui « invente l'ère chrétienne, en 525 ».

En ces années-là, un problème épineux turlupinait les esprits : « quand doit-on célébrer la fête de Pâques ? Les spécialistes de la chancellerie romaine s'arrachent les cheveux. Le problème qu'ils ont à résoudre est celui que pose tout calendrier : comment synchroniser le Soleil et la Lune ? ».

En un mot comment « ramener à l'unité le ciel et la terre ».

Michel Clévenot nous dit que Pâques est « une fête juive christianisée. Les Juifs la célèbrent à la pleine Lune du 14 nisan, premiers mois de l'année lunaire ; les églises chrétiennes, après bien des disputes, avaient décidé d'en reporter la solennité au dimanche suivant le 14 nisan. Mais comment déterminer cette dernière date ? Où situer le premier mois lunaire dans une année solaire ? »...

C'est là qu'intervient Denis le Petit, moine scythe, de son état.

Ouvrons ici une parenthèse, pour dire que ce scythe-là dériverait de l'ancienne contrée que les Grecs appelaient « Skuthia », et dont « le Larousse encyclopédique » nous définit comme étant « pays du nord-est de l'Europe, situé, au sens le plus étroit, du Danube au Don, au sens large, au nord de la mer Noire ».

Le même dictionnaire nous apprend que Denis le Petit est un « écrivain ecclésiastique (en Scythie ou en Arménie, fin du V<sup>e</sup> + v. 540) ».

Scythie ? Arménie ? C'est dire la difficulté pour le lecteur moyen pour se retrouver dans le dédale des références savantes.

Toujours est-il qu'à la lecture de l'ouvrage de Michel Clévenot, on apprend qu'en fait de calendrier, il n'y en avait guère de référentiel. Ainsi, en l'an de grâce 501, « les uns célébraient Pâques le 25 mars, les autres le 22 avril. Comme il y avait, en ce temps-là, deux évêques concurrents à Rome, chacun optait pour une date. La confusion était à son comble ».

Denys le Petit va mettre tout ce beau monde d'accord. C'est lui qui calcule la date de naissance de Jésus. Un événement dont nous, les contemporains d'Einstein ou de Von Braun, ne saisissons pas toute la portée.

L'histoire commence avec la naissance de Jésus. Mais quel événement !

« Désormais nous dit Michel Clévenot, les siècles seront affectés du signe + ou -, selon qu'ils se situent après ou avant cet axe autour duquel pivote l'Histoire. Tout ce qui précède n'est qu'ignorance ou préparation ; tout ce qui suit n'est que développement et accomplissement ». Bravo, alors Denis le Petit ! Hélas, mille fois hélas, ç'eût été trop beau. L'histoire n'est pas simple, elle nous réserve toujours quelque surprise.

« Hélas !, reprend en écho Michel Clévenot, il était dit que ces histoires de calendrier seraient à jamais embrouillées : le saint homme a dû se tromper dans ses calculs, puisqu'il fixe son an I à l'année 754 de la fondation de Rome. Or, les Evangiles ne fournissent qu'une seule indication chronologique, mais elle est formelle : quand Hérode le Grand meurt, l'an 750 de Rome, Jésus est déjà né. Il faudrait donc ajouter au moins quatre ans à l'ère chrétienne » (mais plus probablement cinq ou six) ; pour qu'elle ait quelque chance d'être exacte ».

Savoureuse cette histoire (petite) sur Denis le Petit, non ? L'ouvrage de Michel Clévenot, de perilles, en est truffé. C'est une véritable galerie de portraits où défilent — grands ou petits, célèbres ou méconnus — nombre de personnages de l'histoire.

Voici « cinq poètes vers 550 » : Paul le Silentiaire, Romanos le Mélode, Agathias le Scholastique, Chanfara, « le bédouin Chanfara qui compose son « poème du chevalier errant » et Toimâdir al-khansâ (« la grande poétesse (...) de la tribu des Souaïm. Elle pleure son frère Çakhr tué au combat... »)

Voilà Marc le fou ; voilà encore le pape Grégoire le Grand ; voilà la Kahina dans « une princesse berbère résiste aux Arabes » ; voilà enfin Haroun Al Rachid, Calife de Bagdad.

### HAROUN AL RACHID

Inconditionnels de Haroun Al Rachid, abstenez-vous de lire ce qui suit. Vous voilà prévenus : Haroun le Sage — le Rachid — n'est pas du tout celui que vous croyez qu'il fût !

Vous qui croyiez que le calife de Bagdad était d'abord le Commandeur des croyants, dont les « contes des mille et une nuits » nous brossent un portrait sinon sympathique du moins acceptable, détrompez-vous ! Ce n'était qu'un « potentat », qui « à l'instar des empereurs byzantins et sassanides (...) vit au fond d'un palais somptueux, au milieu d'une foule de courtisans et de gardes ; un cérémonial pompeux règle ses moindres apparitions en public à la Grande Mosquée, lors de la prière du vendredi, une grille de bois sculptée le sépare des fidèles, au cours des audiences une tenture le dissimule à ses visiteurs. »

Haroun Al Rachid se déguisait-il pour aller se mêler au petit peuple ? Vous n'y êtes pas, naïves bonnes gens !

« Le tempérament soupçonneux d'Haroun Al-Rachid éclate dans la scène du déguisement : vêtu en marchand, il parcourt sa capitale afin de s'éclaircir en personne de la bonne police et la suite du récit montre que le moindre indice (...) éveille sa méfiance ».

Potentat, « il nomme et destitue les fonctionnaires, augmente ou diminue les soldes, surveille particulièrement le service des Postes, qui est, en fait, un gigantesque système d'espionnage ».

Même son plus proche vizir Djafar, qui de surcroît était son propre frère de lait, encourra les foudres du potentat : « le 29 janvier 803, il fait trancher la tête de Djafar, emprisonne son père et ses frères et confisque leurs biens. Le calife est le seul maître, il faut que cela se sache... ».

Quant à Bagdad, elle reste quand même « le carrefour de l'univers », avec son commerce rayonnant où l'on négocie à tour de bras tout ou presque ; et où l'on trouve un produit très précieux : l'esclave. Ce der-

(suite p. 15)

(1) — La chrétienté à l'heure de Mahomet Ed. Fernand Nathan 265 p. 75 F.